

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 8
Avis aux éducateurs.....	p. 10
PV Comité de Direction.....	p. 13
PV Consultation électronique Comité ..	p. 29
PV Commission Sportive.....	p. 30
PV Commission Litiges et Contentieux p.	40
PV Commission Jeunes	p. 45
Informations diverses	p. 50

AGENDA DE LA SEMAINE

Mardi 20 au jeudi 22 février

Formation éducateurs - CFI

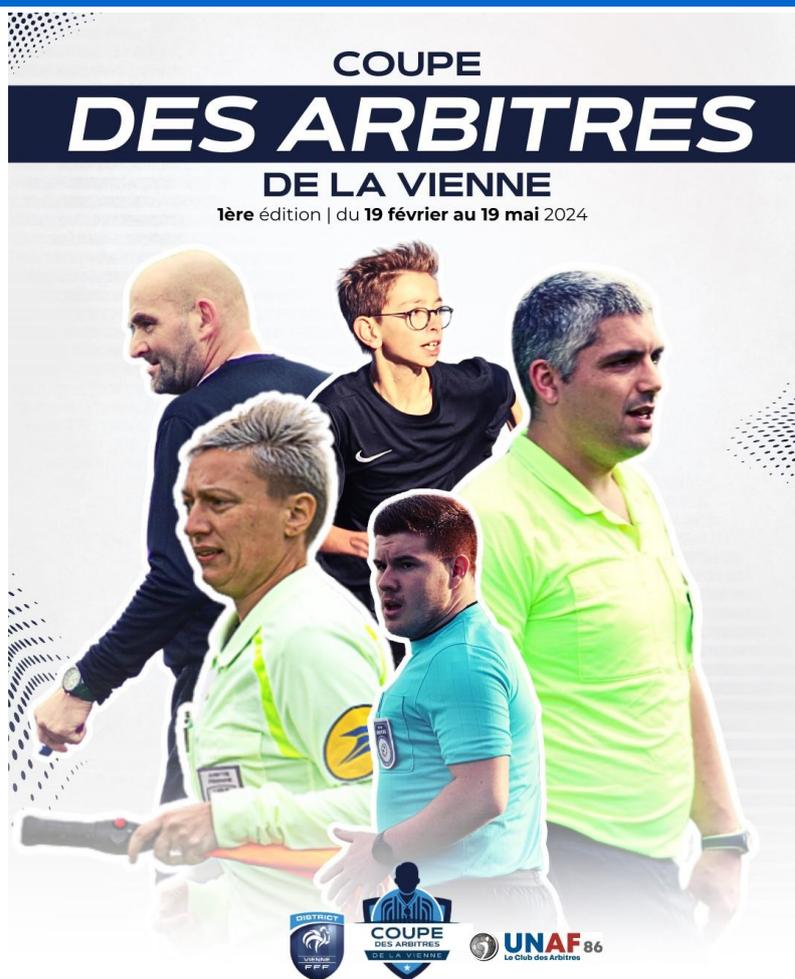
Jeudi 22 février

Commission de Discipline

Vendredi 23 février

Arbitrage – Prépa Ligue

COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE



SÉLECTIONS / DÉTECTIONS

De nombreuses sélections et détections ont lieu durant le mois de février, ces dernières sont présentées à partir de la page 50

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



Clubs • Collectivités • Entreprises

INTERVENTIONS PEF

Des interventions concernant le PEF auront lieu pendant les vacances de février.
Plus d'informations en page 4

INCIDENTS

Le Président du District a fait passer un message aux clubs/Présidents.
Celui-ci est disponible page 3



PARTENAIRE



OFFRE SPÉCIALE BALLONS 2024

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MAI 2024
Livraison des ballons à partir de juin



-40%

-45% sur ballon Elite Po Competition

TAILLE 5

Réf. 1001750 02 2000
ELITE PRO COMPETITION

-45%!

~~90€~~
49,50€



Réf. 1001751 01
ATTACK ADDGLUE

~~40€~~
24€

Réf. 1001751 03
ATTACK ADDGLUE



Réf. 1001719 01
SOCCER PRO SYNERGY

~~30€~~
18€



Réf. 1001748 04
ELITE CLUB TRAINING

~~25€~~
15€



TAILLE 4

Réf. 1001725 04
TEAM

~~19,50€~~
11,70€

Réf. 1001725 03
TEAM



TAILLE 3

Réf. 1001725 06
TEAM

~~16,50€~~
11,10€

Réf. 1001725 05
TEAM



CONTACT

De préférence par mail à : interclub86@reseau-intersport.fr

Par téléphone au : 05 49 30 11 86 ou 07 45 64 83 58

Les prix affichés sont en TTC. Offre réservée exclusivement aux clubs, collectivités et entreprises.
Offre valable jusqu'au 31 MAI 2024. Offre valable sur les coloris proposés sur le flyer. Dans la limite des stocks disponibles. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Hors contrat club ou partenariat en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. Sous réserve d'erreurs ou d'omissions.



AVIS AUX CLUBS



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 14 février 2024

Chères Présidentes, Chers Présidents,

A l'occasion des rencontres de ce week-end, de nouveaux et graves incidents ont eu lieu et notamment deux bagarres générales entre joueurs. Ces événements affectent gravement notre communauté footballistique et nécessitent une action collective de notre part. C'est pourquoi, j'ai réuni en urgence un bureau de District.

Lors de la réunion organisée par la Ligue la semaine dernière, j'ai déjà exprimé notre profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de violence sur les terrains de football.

Il est impératif que nous agissions rapidement et de manière décisive pour endiguer cette violence et protéger l'intégrité du sport que nous chérissons tous. Des plaintes sont en cours et il appartiendra aux Tribunaux de se prononcer sur les responsabilités.

J'ai également fait appel ce jour aux autorités de l'Etat, tant du Préfet pour mobiliser tous les moyens de l'Etat pour nous aider à lutter contre cette violence sociétale qui n'a pas sa place dans les enceintes sportives, que du Procureur pour qu'il appelle, lors des prochaines audiences, à la sévérité des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui font l'objet de poursuites.

Parmi les autres propositions émises par le Bureau un durcissement des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des fautifs (pénalités de point – amendes – suspension de terrain et renforcement aggravé des sanctions contre les mis en cause).

Je sais votre engagement en tant que dirigeant sur ce sujet de la plus haute importance, et que vous en faites une priorité. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à renforcer votre action pour sensibiliser vos joueurs, entraîneurs et supporters à l'importance du fair-play et du respect des règles du jeu. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour garantir que le football reste un espace de convivialité et de compétition saine.

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses et sportives.

Le Président du District,
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fffr> – Courriel : district@foot86.fffr



INTERVENTIONS PEF

Dans la continuité des actions menées lors des vacances de la Toussaint, le District de la Vienne propose, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), une intervention lors de vos stages organisés pendant les vacances de février (du 19/02 au 01/03).

Comme vous le savez, ce programme éducatif fédéral vise à renforcer les valeurs citoyennes et celles du football, notamment le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

L'animation proposée durera une demi-journée durant laquelle les joueur(euse)s devront répondre à des questions par l'intermédiaire d'un biathlon.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous le communiquer par retour de mail en indiquant le jour que vous préférez, la catégorie concernée ainsi que l'effectif envisagé.

Pour une intervention plus enrichissante et dynamique nous demandons qu'il y ait 15 jeunes minimum d'inscrits. Si votre club ne peut pas assurer ces nombres de présence, il est tout à fait possible de vous regrouper avec un club voisin.

PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

Pour toute demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathan par mail (district@foot86.fffr) ou par téléphone au 05 49 61 17 35.

DISTRICT DE LA VIENNE

INTERVENTIONS PEF

**du 19 février
au 1er mars**
de 10h à 17h

**Renseignements
et inscriptions :**

district@foot86.fffr
[05 49 61 17 35](tel:0549611735)

**Informations pour en
savoir plus sur le PEF :**

- Nos réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Sur le site de la Fédération
- Sur le Vienne Hebdo

<https://foot86.fffr/>



FESTIVAL FOOT U13F

Le premier tour du Festival Foot U13 Pitch Féminin se déroulera :

Samedi 17 février 2024

À cette occasion 16 équipes sont engagées, et 8 atteindront la finale départementale.

Les différentes poules et le dossier d'organisation ont été transmis par mail.

MATCHS POTENTIELS LE 25/02

En fonction des résultats en coupe ou challenge le week-end du 18/02, certaines équipes sont susceptibles de jouer un match en retard le week-end du 25/02.

En effet compte tenu des nombreuses rencontres en retard, nous essayons d'en faire jouer le maximum quand la météo le permet.

Les équipes concernées ont reçu un mail avec les différentes possibilités.



L'actualisation concernant les différentes rencontres sera faite le **lundi 19 février**.

ENGAGEMENT FUTSAL PHASE 2

La phase 2 du championnat Futsal Séniors masculin devrait débuter mi-mars et se terminer fin mai.

Nous vous informons donc que les engagements sont actuellement ouverts et se terminent **le jeudi 29 février prochain sur Footclubs**.

Engagement Championnat Futsal jusqu'au 29/02/24

The screenshot shows the 'Engagements' page on the Footclubs website. The sidebar on the left has several items circled in red: 'Épreuves' (1), 'Engagements' (2), and 'Autres compétitions' (4). The main content area shows a table with the following data:

Compétition / Phase	Catégorie	Date limite	Montant engagement
Autre Futsal / Senior District / Phase 2	Futsal / Senior / Senior	29/02/2024	

At the bottom right, a button labeled 'Engager une équipe' is circled in red (3). A dropdown menu for 'Date limite' is also circled in red (5) and shows '29/02/2024' selected.

INTEMPÉRIES

En cette période d'intempéries, nous nous permettons de vous rappeler que les clubs recevant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30**.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevant concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Épreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné**. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).



DIFFUSION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

Du fait des arrêtés sur les terrains, ou en cas de forfait, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs**.

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires.

APPEL À PROJET « MON CLUB AIME LES JEUX »

Le Comité Régional Olympiques et Sportif de Nouvelle-Aquitaine a le plaisir de vous partager un Appel à Projet « Mon Club Aime les Jeux », qui permettra aux lauréats de prendre part aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en tant qu'ambassadeurs du sport Néo-aquitain !

Il vous invite à prendre en compte ces informations et à les relayer au sein de votre club.

Ce projet a été initié dans le cadre de l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et a pour but de valoriser des actions et initiatives menées en faveur du sport, sur la région.

Ce projet s'adresse aux 14/25ans licenciés des clubs en Nouvelle-Aquitaine et se base sur six thématiques :

- L'excellence environnementale
- Les initiatives pour la santé
- L'accompagnement éducatif
- Le principe de cohésion sociale
- L'inclusion
- La promotion des valeurs de la citoyenneté

Les jeunes vont devoir proposer une action qui a été réalisée ou qui est en cours au sein des clubs, en lien avec l'un des thèmes cités ci-dessus. Par équipe de 5 maximum (4 jeunes + 1 adulte référent), les participants déposeront le ou les projets en ligne, puis un Jury procédera à la nomination des lauréats.

Le but est de valoriser votre implication et votre engagement en faveur du sport et de ses valeurs mais aussi, de récompenser les jeunes pour leur participation en leur offrant la possibilité d'aller vivre une expérience unique et inoubliable, à Paris ou à Bordeaux, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Cet appel à projet est une réelle opportunité pour les participants de découvrir le sport olympique et paralympique de haute performance en étant directement sur les lieux des Jeux, tout en étant ambassadeurs.

Lien d'inscription : [cliquez ici](#)

Fin des inscriptions le 29 février 2024.

FDVA - APPEL À PROJETS

Le FDVA 2024 "Fonctionnement et Projet Innovant" est lancé.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **28 mars 2024**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : [cliquez ici](#).



SESSION INFORMATIONS – GRAND CHÂTELLERAULT

Le service Vie associative de la Ville de Châtellerault et la MCL de La Roche Posay vous proposent une session d'information sur « Le Bénévolat de A à Z – Recrutement, accueil, valorisation » le **mercredi 28 février 2024 à 18h**, à la Salle Jules Ferry, 6 rue Jules Ferry, 86220 Dangé St Romain

Les inscriptions se font par retour de mail à vie-associative@ville-chatellerault.fr.

FFF - WEBINAIRES

Ci-dessous, **la liste des webinaires organisés prochainement pour les clubs**, ainsi que les liens pour s'inscrire (des e-mails de promotion seront envoyés à chaque fois à J-7 sur les adresses officielles des clubs) :

- Jeudi 29 février de 18h à 19h : « **Emploi et Insertion Professionnelle** » : présentation des dispositifs favorisant l'Emploi dans les clubs.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1371042>

- Jeudi 7 mars de 18h à 19h : « **Le BMF et le BEF en apprentissage** » : présentation des formations d'éducateur en apprentissage pour la saison 2024-2025.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1371059>

- Mardi 12 mars de 18h à 19h : « **La campagne ANS – PSF 2024** » : présentation de la campagne « Projets Sportifs Fédéraux » 2024 de l'Agence Nationale du Sport dont la gestion du dispositif est déléguée à la Fédération. Pour bénéficier d'une aide financière, les clubs peuvent déposer un dossier dont les actions doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : Développement de la pratique, Promotion du sport santé, Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1373982>

- Lundi 18 mars de 18h à 19h : « **Le Foot entre en Jeu** » : comment faire de son club un lieu de partage, de découvertes et d'accueil durant cette année olympique. 64 fiches actions ont été conçues pour les accompagner, de mai à septembre, dans la réalisation d'événements autour de 4 thématiques : football, festif, multisports, éducatif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1374019>

- Jeudi 28 mars de 18h à 19h : « **Le Foot5, opportunités de pratique pour mon club** » : Les clubs apprendront comment exploiter les avantages qu'apporte cette variante dynamique du football, que ce soit en termes de développement des compétences techniques, de renforcement de l'esprit d'équipe, ou encore d'ouverture à de nouvelles perspectives de jeu. La Fédération présentera également son plan de développement des infrastructures et son partenariat avec les acteurs privés.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1380392>



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

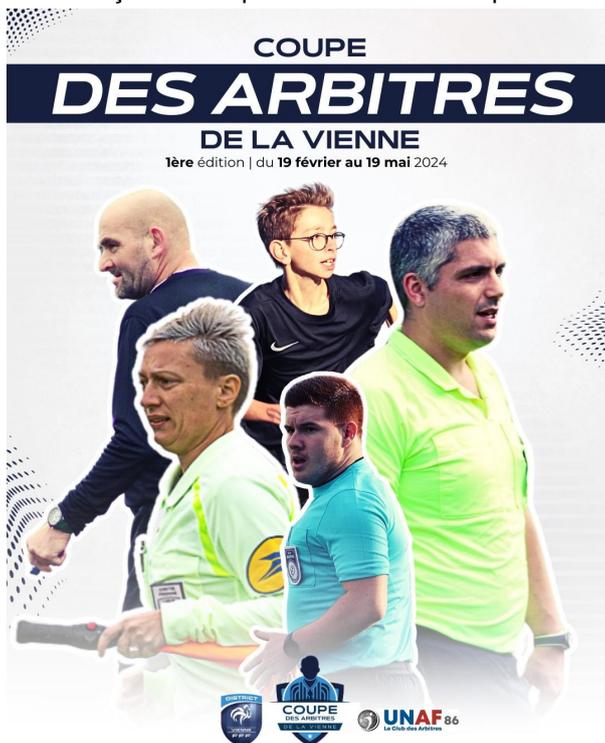
Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

L'opération « Coupe des Arbitres de la Vienne » débute le 19 février, cette coupe a pour but de promouvoir l'arbitrage et les clubs du département.

Tous les arbitres et les clubs ont reçu un mail présentant cette compétition.





MESSAGE DES PRÉSIDENTS



*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*



Poitiers, le 15 février 2024

À l'ensemble des arbitres du
District de la Vienne de Football

Chers Collègues,

Nous venons vers vous pour insister sur l'importance cruciale de notre engagement commun à garantir la sécurité et le respect sur les terrains de football. Les récents incidents inacceptables, tels que l'agression de trois de nos arbitres et de deux bagarres générales entre des équipes et supporters, exigent une réponse ferme de notre part.

Ainsi le Bureau de District, réuni le 13 février 2024, a pris la décision unanime de durcir les sanctions disciplinaires pour tout acte de violence, d'intimidation ou de manque de respect envers les arbitres. Nous ne tolérerons aucun comportement qui met en danger la sécurité et l'intégrité de nos arbitres, qui sont au cœur de notre sport. Il appartient à la commission compétente d'agir en ce sens.

Parallèlement, nous avons également sollicité les autorités compétentes, notamment le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République pour les informer de ces incidents et recueillir leur soutien dans la mise en place de mesures préventives et répressives.

Nous tenons à vous assurer que le District est pleinement engagé à soutenir et à protéger ses arbitres. Nous prendrons toutes les options nécessaires pour assurer leur sécurité et pour faire respecter l'autorité.

Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'arbitrage et nous sommes reconnaissants de votre contribution à la promotion des valeurs du football.

Très sportivement,

Le Président du District,
Stéphane BASQ

Le Président de la C.D.A.,
Bruno DUPUIS



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers

Tel : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

PRESENTIEL

~~MOBILISER ET
ANIMER UNE EQUIPE
AU SERVICE D'UN
PROJET~~

~~SAMEDI 10 FÉVRIER 2024
AU DISTRICT 8H30-12H30~~

CONSTRUIRE ET
PROMOUVOIR UN PROJET

SAMEDI 23 MARS 2024
AU DISTRICT 8H30-12H30

OPTIMISER LES
RESSOURCES
FINANCIÈRES DE MON
CLUB

LUNDI 15 AVRIL 2024
AU DISTRICT 18H30-22H30

VISIOCONFERENCE

ACCOMPAGNER UNE
EQUIPE
U6_A_U11

LUNDI 19 FÉVRIER 2024
18H-20H

PRÉPARER ET
ANIMER UNE
REUNION

JEUDI 29 FÉVRIER 2024
12H-14H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.

**CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ**

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMITÉ DE DIRECTION

PV N°5

Réunion du lundi 22 janvier 2024

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU et Sylvie TESSERAU,

MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

Excusés : MM. Philippe BARRITAULT - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean Paul PEYNET

Absent : M. Daniel GUERIN

Assiste : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative

CIVILITES

Félicitations

Le Comité de Direction présente ses sincères félicitations à Claude BRUNET, sélectionné pour être un des porteurs de la flamme olympique.

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- Au club de Beaumont St Cyr et à la famille de Martial GOUIN dirigeant,
- A Louis DA SILVA et sa famille suite au décès de son père,
- Au club de Chasseneuil St Georges - Fontaine le Comte et à la famille de Vincent AUTEF, joueur,
- Au club de Naintré et à la famille de Jean-Christophe MAITRE, dirigeant,
- A André ROUSSEAU, vice-président honoraire du District, et sa famille suite au décès de son épouse,
- A Daniel GUERIN et sa famille suite aux décès de ses parents,
- Au club de Montmorillon et à Michaël, Mathis, Dylan TALLON suite au décès de leur épouse et maman.

Remerciements

Le président Stéphane BASQ remercie le Département de la Vienne, la Préfecture et la Mairie de Poitiers pour avoir invité le District de Football à la cérémonie des vœux.



INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

➤ Compte rendu de l'Assemblée Fédérale du samedi 16 décembre 2023 à Paris

La FFF a tenu son assemblée fédérale d'hiver sous la Présidence de M. Philippe DIALLO. Les principaux temps forts de cette réunion ont été les suivants :

- Intervention du Président DIALLO qui a tracé le chemin pour l'année 2024 : phase finale de la ligue des Nations féminine, l'EURO 2024 et les JO à PARIS, la question du Stade de France, l'appel d'offre du contrat équipementier, le soutien de la LFP sur les droits audiovisuels et sur la question des actes de violence, finaliser la ligue féminine de football professionnel et la mise en place du plan d'engagement fédéral sur l'ensemble du territoire
- Election de Jean-Michel AULAS à la vice-présidence de la FFF. Il a recueilli 78.58 % des voix.
- Les comptes 2022 – 2023 ont été adoptés avec 67.99 % des voix. Les produits d'exploitation se sont établis à 281.9 M€. Les produits courants : 283.6 M€ ; les charges courantes : 282.8 M€. Les aides au football amateur se sont élevées à 103.7 M€, soit 37 % des ressources de la FFF.
- Réforme de la gouvernance : acte 2. La modification des statuts a été adoptée à 86.96 % des voix. Elle touche essentiellement à la composition de l'assemblée fédérale et celle du Comité exécutif.

À compter de la saison 2024-2025, l'Assemblée fédérale électorale sera composée du :

- **Président** (de l'association sportive) de chaque **club à statut amateur** affilié à la FFF
- **Président** (de la société sportive) de chaque **club à statut professionnel** affilié à la FFF
- **Président** de chaque **ligue régionale**
- **Président délégué** de chaque **ligue régionale** (de 50 000 licences ou plus) ;
- **Président** de chaque **district**.

La répartition des voix entre les membres de l'Assemblée fédérale électorale sera la suivante :

- Les **présidents** des clubs à statut amateur : **un tiers des voix**
- Les **présidents** des clubs à statut professionnel : **un tiers des voix** (60 % L1 et 40 % L2-National au sein de ce tiers),
- Les **présidents de ligue** régionale, les **présidents délégués** de ligue régionale (35 %) et les **présidents de district** (56 %) : **un tiers des voix**.

Chaque club à statut amateur dispose d'un nombre de voix déterminé selon son nombre de licences au 30 juin de la saison précédente :

- 11 à 250 licences : **1 voix**
- 251 à 500 licences : **2 voix**
- 501 à 800 licences : **3 voix**
- plus de 800 licences : **4 voix**

Les voix des présidents de ligue, des présidents délégués de ligue et des présidents de district seront déterminées en fonction d'un coefficient qui variera (de 1 à 4) selon le nombre de licences de chaque ligue au 30 juin de la saison précédente.



Composition du Comité exécutif :

Désigné comme « *organe collégial d'administration de la Fédération* », le Comité exécutif de la FFF se composera de 28 membres (au lieu de 14) dans le respect de la parité (14 femmes/14 hommes) :

- **19 membres** (au lieu de 12) élus par l'Assemblée au scrutin de liste bloquée majoritaire
- **2 membres de droit** : le/la président(e) de la LFP et le/la président(e) de la LFA
- **2 membres** (1 femme et 1 homme) représentant les joueurs et joueuses de haut niveau, désignés par la Commission fédérale des joueurs et joueuses de haut niveau, dont les membres sont élus par leurs pairs,
- **2 membres** (1 femme et 1 homme) représentant les arbitres, élus par leurs pairs,
- **2 membres** (1 femme et 1 homme) représentant les entraîneurs, élus par leurs pairs
- **1 membre** représentant les médecins, élu par l'Assemblée, sur proposition de la Commission fédérale médicale.

Haute Autorité du Football :

La Haute Autorité sera transformée en un Conseil de Surveillance composé de 8 membres élus pour quatre ans :

- 2 membres (1 femme/1 homme), l'un désigné par le Bureau du Collège des présidents de ligue et l'autre par le Bureau du Collège des présidents de district
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par le Bureau exécutif de la LFA
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par le Conseil d'Administration de la LFP
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par la tête de la liste ayant obtenu le deuxième meilleur score lors de la dernière élection du Comité exécutif.

Le président du Conseil de Surveillance est élu en son sein par ses membres.

Création de deux licences :

- ✓ **Licence Futnet** : en charge de l'organisation de la pratique du Futnet en France depuis mars 2022, la FFF crée une Licence Futnet destinée aux joueurs amateurs.
- ✓ **Licence Foot Santé** : pour offrir une solution aux personnes qui ne sont pas en mesure de pratiquer un football de compétition mais plutôt une pratique axée sur la santé et la remise en forme, une nouvelle Licence Foot Santé permettra d'accéder (uniquement) au Foot en marchant, au Fit-Foot et au Golf-Foot.

Discipline

Les comportements susceptibles d'être constitutifs de violences sexuelles ou sexistes (de la part de tout licencié) sous toutes leurs formes, ou le fait d'avoir favorisé ou de ne pas avoir empêché les comportements de cette nature (de la part de tout club), sont désormais intégrés au domaine d'instruction obligatoire de la Commission de Discipline de la FFF.

➤ **Compte rendu du Comité de Ligue du samedi 20 janvier 2024**

Le comité s'est déroulé dans un climat serein. Plusieurs points ont été abordés, à savoir :

- ✓ démission d'Isabelle RADJAI du comité de direction (17),
- ✓ retrait de M. BEY de la commission de gestion puisqu'il est maintenant le commissaire aux comptes.



Il a été présenté le nouveau directeur général des services : Christophe FUGERAY. Il a retracé sa carrière qui s'est déroulée essentiellement dans le milieu associatif et dans le social. Il exerçait auparavant la fonction de directeur général de l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux qui compte environ 450 salariés. Il connaît le football puisqu'il a joué et a exercé les missions d'éducateur. Ses fonctions au sein de la Ligue sont très élargies.

- ✓ Pour les U14 R1 & R2 : modification des accessions et rétrogradations suite à la création d'une poule supplémentaire soit 10 poules. C'est purement et simplement une mécanique de chiffre.
- ✓ Le statut des jeunes : pas de clubs de la Vienne en infraction.
- ✓ Il a été question du statut des éducateurs qui sera modifié eu égard à la réforme des formations des éducateurs. Le Président rappelle qu'il a été créé deux parcours : un parcours bénévole destiné aux personnes souhaitant perfectionner leur compétence et un parcours professionnel dédié à celles et ceux souhaitant en faire leur métier. Les districts modifieront en conséquence leur statut.
- ✓ La journée nationale des bénévoles à LYON le 23 mars 2024. Le District peut inviter 8 bénévoles dont un chef de délégation qui a été désigné, M. Eric MAIOROFF. Le voyage sera coorganisé en mini-bus avec le District des Deux-Sèvres.
- ✓ Le week-end à CLAIREFONTAINE des 20 et 21 avril 2024 est destiné aux dirigeants qui ont une licence de moins de 5 ans.
- ✓ La liste des demandes de médailles fédérales et de la LFNA sont à transmettre à la Direction avant le 31 janvier 2024.
- ✓ L'assemblée fédérale aura lieu dans les LANDES les 7 – 8 et 9 juin 2024.

➤ **Demande de subvention exceptionnelle du club sportif des sourds de Poitiers**

L'entraîneur de cette équipe Grégory SEDEK a demandé une aide du District de la Vienne de Football pour leur participation à « Deaf Champions League » Futsal du 5 au 10 février 2024 à Guadalajara (Espagne).

Les membres du Comité donnent leur accord pour une subvention exceptionnelle de 500€.

➤ **Vœux du District le 10 janvier 2024.**

Nicolas TURQUOIS, député, Ronan NEDELEC, conseiller régional et Pascale GUITTET, vice-présidente du conseil départemental en charge des sports et de la jeunesse étaient présents à cette soirée à laquelle ont participé environ 50 personnes.

➤ **Signature du contrat d'objectifs avec le Conseil Départemental**

Stéphane BASQ et Béatrice MATHIEU ont rencontré le jeudi 18 janvier 2024 Mmes Pascale GUITTET et Marielle BUISSON, du service des sports du département de la Vienne dans le cadre des contrats d'objectifs. La subvention sera maintenue nonobstant la baisse des recettes du département.



INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

- **Compte rendu du Bureau du Comité de Direction du mercredi 29 novembre 2023 (voir PV n°1)**
- **Retour sur les assemblées générales du District de la Vienne de Football le vendredi 17 novembre 2023**

Les assemblées générales se sont déroulées en présence de Messieurs :

- Samuel GABORIT, Vice-président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou,
- Denis CHAMPIGNY, Directeur du secteur de Poitiers,
- Benoît PREVOST REVOL, Directeur Départemental des territoires de la Vienne,
- Patrick GIRARD, Président du CDOS,
- Loïc LAURENT, Directeur Départemental U.N.S.S. de la Vienne,
- Patrick BALLON, Conseiller Sportif au Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports,
- Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux Comptes du cabinet DUO Solutions.

Sur les 132 clubs convoqués, il a été recensé 14 clubs absents, 4 clubs absents non amendés, 10 clubs présents sans droit de vote et 11 pouvoirs donnés à un dirigeant d'un autre club.

Les clubs absents ci-dessous seront amendés :

- ✓ Champigny, Colombiers, Les Roches La Villedieu, Usseau : 147 € pour 3 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Ozon : 140 € pour 2 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Stade Poitevin Football Club : 112 €
- ✓ Bonneuil Matours, Cenon sur Vienne, Espoir FC, Haims, Savigné, St Rémy sur Creuse, Vouzailles : 49 €.

Tous les points abordés lors de cette Assemblée Générale seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu Assemblée Générale, à savoir :

- ✓ La réglementation sur l'arrosage des stades,
- ✓ Le bilan financier 2022 / 2023,
- ✓ La réécriture des règlements du District
- ✓ Le sondage sur le lieu des finales des coupes départementales Séniors
- ✓ La présentation du Plan d'Engagement Sociétal FFF
- ✓ Le bilan de la Journée Caritative,

Remerciements chaleureux au Crédit Agricole Touraine Poitou pour le prêt des installations.

- **Effectifs au 21/01/2024**

En date du 21 janvier 2024, le District recense 17 514 licenciés (16 539 au 21/01/2023) soit 975 licenciés supplémentaires à la même date.

Le District enregistre une baisse de licenciés dans les quatre catégories suivantes : Sénior G (-75), Séniors F (-11), Foot Loisir (-11) et Educateur Fédéral / Animateur (-15).



COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES du DISTRICT DE LA VIENNE

Catégorie	2022 2023 au 21/01/23	2023 2024 au 21/01/24	Evolution en nombre	Evolution en %
Libre / Sénior	4 980	4 905	-75	-1,5
Libre / U19-U18	663	739	76	11,5
Libre / U17-U16	768	893	125	16,3
Libre / U15-U14	1 021	1 038	17	1,7
Libre / U13-U12	1 096	1 255	159	14,5
Libre / Foot Animation	2 905	3 262	357	12,3
Libre / Sénior F	606	595	-11	-1,8
Libre / U18F-U17F-U16F	227	269	42	18,5
Libre / U15F-U14F	245	270	25	10,2
Libre / U13F-U12F	182	201	19	10,4
Libre / Foot Animation F	315	337	22	7,0
Futsal	62	103	41	66,1
Foot Loisir	367	356	-11	-3,0
PRATIQUANTS	13 437	14 223	786	5,8
Dirigeants	2 020	2 173	153	7,6
Dirigeantes	445	479	34	7,6
Educateur Fédéral / Animateur	317	302	-15	-4,7
Entraîneur / Moniteur	101	112	11	10,9
Arbitres	189	194	5	2,6
Volontaires	12	9	-3	-25,0
Ayant Droit	18	22	4	22,2
TOTAUX	16 539	17 514	975	5,9



➤ **Composition des commissions**

Le District a reçu les courriels de démission de :

- Christian DELCEL de la commission de la Promotion de l'Arbitrage,
- Dominique LANNEAU, de la commission de Discipline. Remerciements pour les services rendus.

Le Président propose les candidatures de Paul BENITO et Julien GRELLIER en tant que chargés de mission. Ces deux candidatures sont validées par les membres du Comité et seront transmises à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Cotisation des membres individuels**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation de membre individuel de MM. Jean-Michel APERCE, Chantal PINTAULT, Jean-Paul PINTAULT et Michel VAUDEL.

➤ **Cotisation des membres ayants droits**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation de membre ayant droit de MM. Jean-Michel GUILLET, Jean-Paul PEYNET, Patrick RIVIERE.

➤ **Effectif Foot Loisirs** (amendes en cas de licences manquantes)

Les membres du Comité sont informés des clubs ou sections ne remplissant pas les obligations en nombre de licences, sachant que ces derniers ont été informés par mail le 19 décembre 2023. Il est décidé d'appliquer l'amende de 5€ par licence manquante.

Clubs (11 licences obligatoires) :

Foot Loisirs Archigny => Le club n'ayant plus de licenciés Foot Loisirs depuis la saison 2021/2022, le District demande sa radiation,

Secours Catholique => le club n'a aucune licence enregistrée cette saison. Un mail sera transmis aux autres clubs les informant de cette situation.

Sections (9 licences obligatoires) :

Châtelleraut Portugais => 7 licences X 5€ = 35€

Châtelleraut S.O. => 2 licences X 5€ = 10€

Thuré-Besse => 3 licences X 5€ = 15€

Usson L'Isle => 1 licence X 5€ = 5€

Vivonne => 9 licences X 5€ = 45€

➤ **Vie des clubs**

Le District va demander la mise en inactivité du club Espoir FC

➤ **Label Séniors LFNA**

23 clubs ont déposé un dossier Label Séniors LFNA.

13 clubs, n'ayant déposé que ce Label, sont (ou seront) visités d'ici la mi-février 2024 (Availles en Châtelleraut, Avanton, Beaumont St Cyr, Boivre Sporting Club 2015, Bonnes, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Oyré Dangé, Quinçay, Valence en Poitou Olympic Club, Villeneuve Chauvigny, Vicq sur Gartempe, 3 Vallées 86.



Deux autres clubs ont déposé un dossier en vue d'obtenir le niveau supérieur (Jardres et Smarves-Iteuil).

Pour les 8 autres clubs (Buxerolles, Ligugé, Loudun, Montmorillon, Ozon, Stade Poitevin FC, Poitiers ASAC, Poitiers 3 Cités), les visites administratives seront effectuées conjointement avec les visites des Labels Fédéraux.

➤ **Réunion des clubs de la Vienne, organisée par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, le jeudi 8 février 2024 à la Maison de la Forêt à Montamisé.**

➤ **Consolante Challenge Marcel Renaudie**

Compte tenu des journées déjà reportées et des incertitudes pour le 1^{er} trimestre 2024, les membres du Comité se prononcent pour l'annulation de la Consolante du Challenge Marcel Renaudie.

POINT SUR LES MANIFESTATIONS

Adeline URANGA, directrice administrative, présente aux membres du Comité le calendrier des manifestations de fin de saison 2024 avec les lieux proposés par les clubs ayant répondu aux différents appels à candidature.

Les membres du Comité se prononcent sur les dates et lieux à retenir.

D'autre part, elle indique qu'une manifestation sportive Jeunes se déroulera le samedi 31 août 2024 à l'Ilot Tison.

INTERVENTIONS DES COMMISSIONS

➤ **Commission des Jeunes**

La commission a annulé une journée complète chez les jeunes ainsi que des matchs sans enjeu afin de finaliser la 1^{ère} phase.

Compte rendu du groupe de travail des RTJ et/ou responsables des Jeunes :

- ✓ 1 à 2 journées de coupes de début à mi-septembre puis championnat,
- ✓ Suppression des 2 divisions en U15 et U17 remplacée par un brassage intégral,
- ✓ Engagement libre en U13 avec des critères à respecter pour la D1 et brassage intégral pour la D2 et D3,
- ✓ Modification possible sur la phase aller car il n'y a plus d'accession en Ligue à mi-saison,

Plateaux Futsal : très belle réussite des plateaux Futsal Jeunes auxquels ont participé 1 400 jeunes les 13/14 janvier et 1 200 jeunes les 20/21 janvier 2024.

Des rencontres sont également programmées les 27/28 janvier et les 3/4 février 2024.

Tony RICHARD et Patrick ECALLE ont piloté ce dossier

➤ **Commission Technique**

Statut des Educateurs : avec la nouvelle réforme des diplômes des éducateurs, il faudra plusieurs saisons pour la mise à jour des diplômes et l'obtention des nouveaux diplômes.

Lors de sa réunion plénière, la commission technique avait invité Luc DAVAILLON, entraîneur de l'équipe 1^{ère} du Stade Poitevin, et Brice DONAT, entraîneur de l'Alterna Stade Poitevin.



➤ **Commission d'Arbitrage**

Bruno DUPUIS, président de cette commission, informe les membres du Comité que suite à la mise en place du Code de Bonne Conduite, le taux d'indisponibilité tardive (après publication des désignations) est de 4,15% et le montant des amendes imputés aux arbitres de 1 245€.

Une Coupe des Arbitres de la Vienne prenant en compte la participation aux questionnaires Evalbox, les observations et les indisponibilités va être instaurée.

➤ **Commission de Promotion de l'Arbitrage**

Sébastien AUBINEAU, président de la commission, propose la validation des clubs ci-dessous dans le cadre du Challenge de l'Arbitrage 2022/2023 :

Club Régional => Nieuil l'Espoir
Clubs de D1-D2 => ACG Foot Sud 86 et Poitiers CEP1892
Clubs de D4 => 3 Vallées 86 (Lhonnaizé) et Dissay

➤ **Commission des Terrains**

Suite à la réunion de la CRTIS du 16 novembre 2023 au Haillan, les dossiers ci-dessous sont retenus :

- * St Sauveur : création éclairage LED 15 000€
- * St Martin la Pallu : main courante 5000€
- * Oyré : passage en LED 7000€
- * Rouillé : bancs de touche 1500€
- * Migné Auxances : vestiaires 18 000€ et club house 18 000€
- * Loudun : passage en LED 12 000€
- * Dissay : vestiaires 20 000€

Les dossiers d'Antran (arrosage intégré), Civray, Rouillé et Verrières (éclairage en LED), Jazeneuil (pare-ballons), Mirebeau (banc de touche), (éclairage en LED) pour un montant total de 32 200€ sont reportés.

Pour le FAFA transports :

- * S.O. Châtelleraut : 10 000€ pour l'achat de 2 véhicules
- * Nouaillé : 4 600€

Concernant le FUTSAL :

Au 15 janvier 2024 : 36 gymnases sont classés et 5 collectivités ont refusé le classement

Pour la saison 2023/2024 : 12 nouveaux gymnases classés

Avanton, Châtelleraut Branly, Chasseneuil du Poitou ENSMA, CREPS de Boivre, Les 3 Moutiers, Lussac les Châteaux, Montmorillon Complexe Guillot, Quinçay, Smarves, Thuré, Valdivienne, Vouzailles.

Eclairage : le contrôle est en cours

Terrains : 15 équipements sont classés

La commission recherche des bénévoles pour œuvrer au sein de cette commission.



ACTIVITES REALISEES

Mercredi 25 octobre 2023

➤ **Certificat Fédéral Initiateur U6/U9 Bloc 1 au District de la Vienne**

21 présents : Floriane AUGER et Valérie BRISSET (Loudun), Charles BADJI et Jacky BERTAUD (Antran), Gauthier BERTHONNEAU (Nueil les Aubiers), Mathis CERCLET (Smarves-Iteuil), Arthur CHARLES (Naintré), Louis COINTRE CLERO, Maëva COURTIN et Mathis PROT (Migné Auxances), Lena DOYEN et Louise GABORIAU (Montmorillon), Enzo GOUIN (Cissé), Théo INGHELS (Football Club du Thouet), Laurent ISOREZ (Dissay), Tao MARTIN ROMO (Jaunay Clan), Paolo MAZEIRAS et Louis SALVAT (Nouaillé Maupertuis), Thierry NANECOUC (Buxerolles), Laura THEVENET (Vicq sur Gartempe), Loan VILAIN (Chasseneuil St Georges).

Encadrement : Jean-Paul BLOT et Tony RICHARD (CTD DAP)

➤ **Examen arbitres stagiaires au District de la Vienne de Football**

4 présents : Cocou ADANHOUC (Ozon - reçu), Matis BELLIN (Vouillé - reçu), Papiss DIABY (Ligugé - reçu), Mohamed Vadel EL JOULY (Queaux Moussac - échec).

Encadrement : Florent FAVARD et Patrick RIVIERE

Jeudi 26 octobre 2023

➤ **Certificat Fédéral Initiateur U14/U19 Bloc 1 au District de la Vienne**

9 présents : Romain DURIVAUULT (Migné Auxances), Ludovic FORTIN (Poitiers ASAC), Nicolas MAUDUIT, Eric MORICE et Aymeric POLLENNE (Dissay), Brady METAYOU (Buxerolles), Christopher PASQUET (Château Larcher), Brice PIAUX GUILBOT et Jimmy POTIER (Montmorillon),

Encadrement : Anthony RICHARD (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP),

Mardi 31 octobre 2023

➤ **Stage détection U13 Filles au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

23 présentes :

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Claude BARRAULT, Jean-Paul BLOT, Laurine BRUYERE, Jacques DANTAN, Christelle GRANDFERRY, Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations

➤ **Formation et examen arbitre de club au District de la Vienne de Football**

16 présents : Mickael BIGEARD, Arnaud GUYON et Romuald HOUDAYER (Sammarçolles), Rayinyan CHAKA (Châtain), Eric DARDANE (Saulgé), Manuel DUGAST et Medhi LANGLOIS (Orches), Jean-Louis GAUD (Vouneuil sur Vienne), Jean-Marie GUERAUD, Tony GUERAUD et Frédéric SAUVAGE (Vallée du Salleron), Nicolas LADJADJ et Jessie LEVRIER LEPINOIS (Jardres), Baptiste MAILLOCHON (Savigny 'Evescault), Alain MARQUES DA SILVA (Chasseneuil St Georges), Mathis RABOTTEAU (Les Trois Moutiers).

Encadrement : Patrick RIVIERE



Jeudi 2 novembre 2023

➤ **Tournoi Interdistricts U15 Garçons – sélection 79/86 - Puymoyen**

9 présents : Loan ASOSIE, Nolan CLOCHARD AMBLARD, Mathis FAYE MONTEIL, Dylan FAYOL, Titouan MARTIN TELLIER, Lucas METAYE et Emile PROUST (Stade Poitevin FC), Yliès BOURAS et Jules MAUNIE (SO Châtellerauld),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Claude BARRAULT

Vendredi 10 au dimanche 12 novembre 2023

➤ **Formation initiale Arbitres au District de la Vienne de Football**

9 présents : Kodjovi ABOBOYAYA et Walid AISSAT (Stade Poitevin FC), Yanis ALAIN (Bonneuil Matours), Jérémy BERNARD (Vouneuil Béruges), Corentin BROUSSE (Château Larcher), Gabriel JOLY (Naintré), Ludovic LANOU (Châtain), Cédric LEMOINE (Mirebeau), Jean-Marc MANSION (Pouillé Tercé).

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Florent FAVARD et Clément PARILLAUD

Samedi 11 novembre 2023

➤ **Stage Jeunes Arbitres au District de la Vienne de Football**

21 présents : Maxime BOURDEVERRE (3 Vallées 86), Mounir BOUSBAA (Ozon), Adrien BOUTIN (Oyré Dangé), Matis BELLIN (Vouillé), Ethan CLAIRAND et Papiss DIABY (Ligugé), Hugo DE VOLDER (Mirebeau), Axel GIRAUD (Jaunay Marigny), Mathieu LAVAUD (Loudun), Enzo LEVIEUX (ASM), Goulwen LHERAUD (Châtellerauld Portugais), Kivyann LOUEDEC (Cissé), Robin MAITRE (L'Envigne), Antonin MORISSET LE DUIGOU (Montmorillon), Max MESSENGER (Jaunay Marigny), Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP 1892), Lucas PORCHERON (Nouaillé), Joé ROBIN (Les Roches la Villedieu), Lilian TERRONES (Coussay LES Bois), Lilian VANCOILLIE (Rouillé), Antonin VINCELOT (Neuville),

Encadrement : Paul BENITO, Ludovic BRUNETEAU, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE, Sabri GHEDHAB REMBLIERE, Maxence GUIN et David PLAINCHAMP

Samedi 18 novembre 2024

➤ **Examen arbitres stagiaires et Formation Administrative au District de la Vienne de Football**

9 présents : Kodjovi ABOBOYAYA et Walid AISSAT (Stade Poitevin FC - reçus), Yanis ALAIN (Bonneuil Matours - reçu), Jérémy BERNARD (Vouneuil Béruges - échec), Corentin BROUSSE (Château Larcher - reçu), Gabriel JOLY (Naintré - reçu), Ludovic LANOU (Châtain - échec), Cédric LEMOINE (Mirebeau - reçu), Jean-Marc MANSION (Pouillé Tercé - reçu).

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Florent FAVARD et Clément PARILLAUD



➤ **Formation accompagnateurs arbitres stagiaires au District de la Vienne de Football**

19 présents : Jacques AUGIS (Vouneuil Béruges), Jean-Christophe AUZANNET (Pouillé Tercé), Guy BOUILLEAU (St Julien l'Ars), Mounir BOUSBAA (Ozon), Christophe CHARUAULT (indépendant), Jacques DION (Champagné St Hilaire), Fabrice DUGAST (Croutelle), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Eric FRECHIN (Valence en Poitou Olympic Club), Patrick GALLOT (ACG Foot Sud 86), Laurent GERMANAUD (Payroux Charroux Mauprévoir), Gilles GROLLEAU (Nieuil l'Espoir), Nathan JALLAT (Chauvigny), Idelphonse Giresse KAMLEU KAMLEU (Châtelleraut SO), Tarik KASSI (Brion St Secondin), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Sébastien RECOUPE (Jardres), Mathieu ROUSSEAU (Stade Poitevin), Abraham ZINGA (Châtelleraut Réunionnais),

Encadrement : Sébastien AUBINEAU et Clément PARILLAUD

Lundi 20 novembre 13h30 au mercredi 22 novembre 2023

➤ **DF Coach Jeunes STAPS – 1^{ère} session au District de la Vienne de Football**

11 présents : Adrien AUVRAI (Frontenay St Symphorien), Simon BRAULT (Stade Poitevin FC), Baptiste CITEAU (Nieul Maillezais), Anthony DAMANGE (GJ Avenir 86), Maxence LACOMA GORON et Mathéo ZIMNY (Thouars Foot 79), Melvin MICHANOL (Buxerolles), Antoine OLU (Chauray), Bastien PICARD (Val de Boutonne Foot), Antonin POINET (Lezay), Rudy SIROT (Migné Auxances),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Mardi 21 novembre 2023

➤ **Test physiques au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

9 présents : Kodjovi ABOBOYAYA et Walid AISSAT (Stade Poitevin FC), Timothé CERNON (Nieuil l'Espoir), Ethan CLAIRAND (Ligugé), Cyrille DENIS (Chauvigny), Hugo DE VOLDER (Mirebeau), Maxime HEBRAS (Valdivienne), Jean-Pierre LECOMTE (Nouaillé), Lucas PORCHERON (Nouaillé),

Encadrement : Jean-Michel APERCE, Ludovic BRUNETEAU, Bruno DUPUIS, Jonathan MAINGUENEAU, Patrick RIVIERE

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations

Mercredi 22 novembre 2023

➤ **Stage détection U14 Filles à Chasseneuil du Poitou**

47 présentes

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Claude BARRAULT, Jean-Paul BLOT, Laurine BRUYERE, Patrick ECALLE, Christelle GRANDFERRY, Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au club pour leur accueil et au Grand Poitiers pour le prêt des installations



Samedi 25 novembre 2023

➤ **Stage arbitres assistants Districts 17-79-86 à Beauvoir sur Niort**

7 participants de la Vienne : Jean-Philippe DIAS MOREIRA (Sèvres Anxaumont), Christopher DUPUIS (Rouillé), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Théo LEPROUST (Jaunay Marigny), Loïck RAYMOND (Leigné sur Usseau), Baihak SOILHI (St Savin St Germain).

Encadrement : Florent FAVARD et Patrick RIVIERE

Remerciements à Jean-Luc BERTAUD, Houari ABID et Anthony MICHEAU de la CDA 79 pour l'organisation de ce stage spécifique arbitre assistant.

Samedi 9 décembre 2023

➤ **Ecole d'arbitrage au District de la Vienne de Football**

33 participants : Kodjovi ABOBOYAYA (Stade Poitevin FC), Cocou ADANHOUE (Ozon FC), Alexandre AGNESE (Châtelleraut SO), Claudio ANDAUR (Smarves-Iteuil), Anfane BACO (Buxerolles), Sébastien BEAUFILS (Rouillé), Paul BENITO (Naintré), Adrien BOUTIN (Oyré Dangé), Anthony CAILLAULT (Neuville), Ethan CLAIRAND, Papiss DIABY et Christophe MONCEAU (Ligugé), Thibault COURTADIOU (Vivonne), Alexandre DEMASSIEUX (Nieuil l'Espoir), Hugo DE VOLDER et Cédric LEMOINE (Mirebeau), Vincent DURAND et Patrick GALLOT (ACG Foot Sud 86), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Jean-Didier GRONDIN (Lusignan), François HEE (indépendant), Alexandre JUSSIAME (Cenon sur Vienne), Benoît LAVRARD (Antran), Robin MAITRE (L'Envigne), Loïc MARECHAL (Villeneuve), Alexandre MARTEAU (Poitiers CEP 1892), Antonin MORISSET LE DUGOU (Montmorillon), Dagit NKAMBA NZINGA (Chauvigny), Frédéric OUVREARD (Beaumont St Cyr), Emmanuel PINEAU (Blanzay), Geoffrey RETAILLEAU Joé ROBIN (Les Roches La Villedieu), Mouray SAID (Poitiers Gibauderie),

Encadrement : Ludovic BRUNETEAU, Albert BOUCHET, Bruno DUPUIS, Tanguy FLOZE, Jean-Louis RIDEAU,

Mercredi 20 décembre 2023

➤ **Certification CFF2 à Montmorillon**

1 présent : David FRETILLE (Montmorillon)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Jedi 4 janvier 2024

➤ **Journée complémentaire DF Coach Jeunes au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

18 présents : Lenny ALOUANI et Alexandre SAMSON (Vouneuil Béruges), Thomas BALOGE (Biard), Mickaël BIGOTEAU (Antran), Mathis BOISSON (St Cerbouillé), Romain BONNARD (Ste Hermine), Jean-Pierre CHAUMET (GJ VVM Chauvigny), Ariel CODO (Poitiers ASAC), Bruno DA SILVA (Châtelleraut Portugais), Mickaël GOHAUD et Louis MILORD (Neuville), Arthur GONET (Jaunay Marigny), Serge GROLEAU (Antoigné), Peter LIDEN (Parthenay Viennay), Nicolas MARCELLIER (Montmorillon), Eric MONTEZIN (Neuville), Michael REYMANN (Migné Auxances), Mathis VENDE (Ste Cécile St Mar).

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)



➤ **Stage détection U14 Filles au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

28 présentes sur 30 convoquées - 2 absentes excusées

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Paul BLOT, Laurine BRUYERE, Patrick ECALLE, Tony RICHARD (CTD DAP)

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations

Vendredi 5 janvier 2024

➤ **Journée complémentaire DF Coach Séniors au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

18 présents : Mickaël BIGOTEAU (Antran), Romain BONNARD (Ste Hermine), Grégory BOUCHET (Nouaillé), Jean-Pierre CHAUMET (GJ VVM Chauvigny), Guillaume DEVAUD et Guillaume TOUMIN (Vouneuil Béruges), Sébastien GAGNAIRE (Rouillé), Mickaël GOHAUD et Louis MILORD (Neuville), Thierry GONET (Jaunay Marigny), Hériberto GONZALEZ ALAMO et Hervé KLEIN (Ligugé), Serge GROLEAU (Antoigné), Jean-Michel GUILLET (Le Tallud Eveil), Rodolphe JOUSSELIN (Nouaillé), Nicolas MARCELLIER (Montmorillon), Eric MONTEZIN (Neuville), David VAUTIER (St Julien l'Ars).

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP),

➤ **Stage détection U13 Garçons au complexe sportif St Nicolas à Poitiers**

46 présents sur 47 convoqués - 1 absent excusé

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Claude BARRAULT, Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul BLOT, Patrick ECALLE, Kévin PERIVIER, Emmanuel POUmeroULIE, Tony RICHARD (CTD DAP) et Christian SAVIGNY.

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations

Samedi 6 janvier 2024

➤ **Réunion du groupe de travail « compétition de jeunes » au District de la Vienne de Football**

23 Présents : Kivin ALZIHAI RI (Poitiers 3 Cités), Emilien BALANDRE et Théo BRUNET (Poitiers CEP 1892), Thomas BALOG E (Biard), Guillaume BEGAY et Laurent GUIGNER (Nieuil l'Espoir), Patrice BLANC (Jaunay Marigny), Claude BRUNET (Poitiers ASAC), Sofiane CHALLAL (GJ Espoir Sud Poitiers – Fontaine le Comte), Olivier DAUBA, Marvin KIFIYA BIKAMA, Alain MARCELIN et Louis MILORD (Neuville), Guylaine DEMARECAUX (Cissé), Simon FERJOUX et Patricia PATRAULT (GJ Dissay Beaumont), David FRETILLE et Dylan LOPES TENREIRO (Montmorillon), Alexandre FUSEAU (GJ Foot Sud 86), Eric MONTEZIN (L'Envigne), Maxime PEIGNAULT (Fontaine le Comte), Mathéo QUEVAL (Ouzilly-Colombiers), Louis TABIRY (Naintré).

Encadrement : Philippe BARRITAULT, Jean-Pierre BERNARD, Sébastien GAGNAIRE, Claude HEBRAS, Chantal PINTAULT, Jean-Paul PINTAULT, Coralie RENETEAU, Tony RICHARD (CTD DAP), Sylvie TESSEREAU, Adeline URANGA



Jeudi 11 janvier 2024

➤ **Journée de positionnement DF Coach Jeunes au District de la Vienne de Football**

12 présents : Nicolas BLOSSAC (Villeneuve), Benoît BOUTY et Titouan FLEURENT (Mignaloux Beauvoir), Cédric CHAUVIN, Enzo DEL BOVE et Romain DURIVALT (Migné Auxances), Philippe CROIZARD (Poitiers 3 Cités), Patrick GALLOT (ACG Foot Sud 86), Hugo GENDRAULT (Quinçay), Angélique LEBRAN (La Chapelle Bâton), Mattéo MIGEON (Thouars Foot 79), Khalid OUSHIL (Buxerolles).

Encadrement : Jean-Paul BLOT et Tony RICHARD (CTD DAP)

Mardi 16 janvier 2024

➤ **Visioconférence des clubs inscrits aux Labels**

22 présents : Saad ABID ALI et Kivin ALZIHAIRI (Poitiers 3 Cités), David AUDEBERT (GJ Val de Vonne – Lusignan), Arnaud AUGEREAU et Claude BRUNET (Poitiers ASAC), Guillaume BEGAY et Frédéric LASNIER (Nieuil l'Espoir), Anthony BOUCHARD et Simon LAHEUX (Buxerolles), Florent BRICAULT (L'Envigne), Sofiane CHALLAL (GJ ESPOIR Sud Poitiers – Fontaine le Comte), Jean-Michel CHEUVA (Vouneuil Béruges), David GANDON et Carole PIC (Ligugé), Claire LASMIER et Stéphane QUARESMA (Loudun), Gwenaëlle NOLSON (Antoigné Ingrandes), Emmanuel POUMEROULIE (SO Châtellerauld), Nadège RABOISSON (Stade Poitevin FC), Frédéric TURBEAU (GJ 3 Vallées 86),

Encadrement : Patrice BILLY, Jean-Pierre CHAUMET, Patrick ECALLE, Jean-Michel GUILLET, Claude HEBRAS, Béatrice MATHIEU, Tony RICHARD (CTD DAP), Christian SAVIGNY, Christian SEIGNEURIN, Adeline URANGA

Mercredi 17 janvier au vendredi 19 janvier 2024 12h00

➤ **DF Coach Jeunes STAPS – 2ème session au District de la Vienne de Football**

11 présents : Adrien AUVRAI (Frontenay St Symphorien), Simon BRAULT (Stade Poitevin FC), Baptiste CITEAU (Nieul Maillezais), Anthony DAMANGE (GJ Avenir 86), Maxence LACOMA GORON et Mathéo ZIMNY (Thouars Foot 79), Melvin MICHANOL (Buxerolles), Antoine OLU (Chauray), Bastien PICARD (Val de Boutonne Foot), Antonin POINET (Lezay), Rudy SIROT (Migné Auxances),

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Samedi 20 janvier 2024

➤ **Séance bilan arbitres stagiaires au District de la Vienne de Football**

7 arbitres : Mickael ANTIGNY (St Saviol), Alexandre JUSSIAME (Cenon sur Vienne), Mathis LEGRAND (Sèvres Anxaumont), Loïck RAYMOND (Leigné sur Usseau), Jolan ROCHER (Quinçay), Lilian VANCOILLIE (Rouillé), Antonin VINCELOT (Neuville).

5 présidents ou représentants de clubs : Anthony CAILLAULT (Neuville), Vincent MARTIN et Nicolas QUICHAUD (Leigné sur Usseau), Adeline MOREAU (Rouillé), Bernard VIOT (Quinçay).

4 accompagnateurs CDPA : Jacques DION (Champagné St Hilaire), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Eric FRECHIN (Valence en Poitou Olympic Club) et Sébastien RECOUPE (Jardres).

Encadrement : Sébastien AUBINEAU, Clément PARILLAUD et Patrick RIVIERE.



Lundi 22 janvier au jeudi 25 janvier 2024 12h00

➤ **DF Responsable école de football - STAPS au District de la Vienne de Football**

14 présents : Angelo BOURDON (Neuville), Baptiste CITEAU (Nieul Maillezais), Erwan DROUET et Clément GAUTREAU (Chasseneuil St Georges), Tom FOUQUETEAU (Nord Vienne), Mathis LANNEAU (GJ 3 Vallées 86), Simon LEFORT (La Pallu), Joe LETANG (Montmorillon), Judicaël METAIS (Ligugé), Clément POUPEAU (Sud Vendée Foot), Justinien QUARESMA (Mignaloux Beauvoir), Lucas RICHARD (GJ Montasèvres), Clément TOUZAIN (Cognac Football), Mathis VENDE (Ste Cécile St Mar)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Tony RICHARD (CTD DAP)

Prochain Comité sur convocation

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU



COMITÉ DE DIRECTION

PV N°6

Consultation électronique du lundi 12 février 2024

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU et Sylvie TESSEREAU,

MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD – Daniel GUERIN - Jean Michel GUILLET - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Eric MAIOROFF - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mmes Béatrice MATHIEU et Sylvie TESSEREAU,

MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT – Stéphane BASQ - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET - Christian SAVIGNY.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES COMPETITIONS DE JEUNES

Les membres du Comité ayant répondu à la consultation électronique valident à l'unanimité les propositions de modifications du groupe de travail sur les compétitions jeunes qui seront présentées lors d'une réunion générale des clubs ayant des équipes de jeunes.

REGLEMENT DE LA COUPE DE LA VIENNE DES ARBITRES

Les membres du Comité ayant répondu à la consultation électronique valident à l'unanimité le règlement de la Coupe de la Vienne des Arbitres.

LISTE DES ACCOMPAGNATEURS D'ARBITRES – SAISON 2023/2024

Les membres du Comité ayant répondu à la consultation électronique valident, moins 1 abstention, la liste des accompagnateurs d'arbitres pour la saison 2023/2024.

COMPOSITION DES COMMISSIONS – SAISON 2023/2024

Les membres du Comité ayant répondu à la consultation électronique valident à l'unanimité l'intégration à la commission :

- Litiges et Contentieux de Jacky CHAUVIN,
- Structuration et Labellisation de Jean-Pierre CHAUMET et Dylan LOPES TENREIRO

pour la saison 2023/2024.

Prochain Comité sur convocation

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU



COMMISSION SPORTIVE

Réunion par consultation électronique du mercredi 14 février 2024 Procès-verbal n° 15

Président M. Éric MAIOROFF

Présent MM. Jean-Louis OLIVIER, Didier DANIEL et Grégory BOUCHET

Approbation du PV n° 14 avec les modifications suivantes :

Match n°27683158 : Ozon (2) – Châtelleraut SO (3) du 28/01/24

Forfait de l'équipe de Châtelleraut SO (3) (sans déplacement et sans avertir l'arbitre)

Amende de 33€ au club de Châtelleraut SO

Les frais de déplacement de SAID Mouray (30€33) seront à la charge du SO Châtelleraut

L'équipe d'Ozon (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

Il s'agit du 3^{ème} tour du Challenge des réserves et non le 2^{ème} (Cf modification en rouge dans le tableau ci-après)

Dates de la Coupe du Poitou Féminin

T1	T2	1/8èmes	1/4	1/2	Finale
03/03/24	31/03/24	14/04/24	28/04/24	26/05/24	08/06/24

A noter les prochaines dates de rattrapages :

-18/02/24
 -25/02/24
 -17/03/24
 -31/03/24
 -21/04/24
 -28/04/24 (sauf D1 et D2)
 -1/05/24
 -8/05/24
 -12/05/24

Les dates de rattrapage seront actualisées en fonction du parcours des équipes dans les différentes Coupes.



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	6	25/11/23	26529431	St Benoit (1)	Montmorillon (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529433	Valdivienne (1)	Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529435	Chasseneuil St Georges (1)	Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	10	10/12/23	26529455	Valdivienne (1)	Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	10/12/23	26529456	Antran (1)	St Benoit (1)	Arrêté municipal	17/02/24
D1	/	11	14/01/24 28/01/24	26529461	Montamisé (1)	Vicq sur Gartempe (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D1	/	11	13/01/24 27/01/24	26529464	St Benoit (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D1	/	11	13/01/24 27/01/25	26529466	Valdivienne (1)	Stade Poitevin (3)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	A	6	26/11/23	2666803	Mignaloux Beauvoir (2)	Ingrandes (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	A	8	19/11/23 07/01/24	2666816	La Pallu (1)	Ingrandes (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	10	10/12/23	2666827	La Pallu (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D2	A	10	10/12/23	2666828	Mirebeau (1)	Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666833	Nord Vienne (1)	Availles en Châtelleraut (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666835	Vouneuil Béruges (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	18/02/24
D2	A	11	14/01/24 28/01/24	2666838	La Pallu (1)	Oyré Dangé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	14	11/02/24	2666852	Availles en Châtelleraut (1)	Mignaloux Beauvoir (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	14	11/02/24	2666853	Nord Vienne (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	14	10/02/24	2666856	Oyré Dangé (1)	Neuville (3)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	6	26/11/23	26664868	Valence en Poitou OC (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	B	6	26/11/23	26664869	Briou St Secondin (1)	Poitiers CEP (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	B	6	25/11/23	26664872	Rouillé (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D2	B	8	19/11/23 07/01/24	26664880	Briou St Secondin (1)	Valence en Poitou OC	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	10/12/23	26664894	Rouillé (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Terrain impraticable	17/02/24
D2	B	10	10/12/23	26664896	Fleuré (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D2	B	11	14/01/24 28/01/24	26664899	Poitiers Cap (1)	Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	B	11	13/01/24 27/01/25	26664902	ACG Foot Sud 86 (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	à définir
D2	B	12	21/01/24	26664905	Chauvigny (3)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	14	11/02/24	26664917	Sèvres Anxaumont (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	14	11/02/24	26665000	Fleuré (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	8	19/11/23 07/01/24	26817989	Moncontour (1)	Cernay-St Genest/L'Erwigne (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D3	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26817985	Coussay les Bois (1)	Poitiers ASAC (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	12	11/02/24	26818009	Coussay les Bois (1)	Boivre (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	12	10/02/24	26531165	Antran (2)	Colombiers (1)	Arrêté municipal	24/02/24
D3	B	12	11/02/24	26531167	Naintré (2)	Oyré Dangé (2)	Terrain Impraticable	24/02/24
D3	B	12	11/02/24	26559300	Leigné sur Usseau (1)	Pleumartin La Roche Posay (1)	Arrêté municipal	24/02/24
D3	C	6	25/11/23 23/12/23	26667028	FC 3 Vallées 86 (3)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	18/11/23 06/01/25	26667103	St Maurice Gençay (1)	Sommeries-St Romain (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D3	D	8	18/11/23 06/01/32	26667330	Lusignan (1)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	10	20/01/24	26667335	Vivonne (1)	Lusignan (1)	Reporté sur place terrain impraticable	à définir
D3	D	12	10/02/24	26667339	Payroux Charroux Mauprévoir (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559787	Coussay en Mirebeau (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	A	8	19/11/23 07/01/24	26559786	Vouzailles (1)	ASM (1)	Décision de la commission Litiges et Contentieux	à définir
D4	A	12	11/02/24	26559807	St Christophe (1)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	12	11/02/24	26818081	Châtelleraut SO (3)	Coussay (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	12	10/02/24	26818080	Les Trois Moutiers (1)	Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	B	6	26/11/23	26559859	Cenon/Vouneuil (1)	Ozon (3)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	B	8	19/11/23 07/01/24	26559866	Cenon/Vouneuil (1)	Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	B	12	11/02/24	26532002	Naintré (3)	Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	B	12	11/02/24	26559882	Bonneuil Matours (1)	Thuré-Besse (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	8	19/11/23 07/01/24	26818792	Dissay (1)	Lavoux Liniers (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	8	19/11/23 07/01/24	26667158	Vallée du Salleron (1)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	D	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26667157	Adriers (1)	Nalliers (1)	Terrain impraticable	à définir
D4	D	10	21/01/24	26667169	Leignes sur Fontaine (2)	Nalliers (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	12	11/02/24	26667180	St Savin St Germain (2)	Vallée du Salleron (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	12	10/02/24	26667182	Adriers (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	E	12	11/02/24	26533262	Briou St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	E	12	11/02/24	26667304	Lusignan (2)	Usson Isle (2)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	F	8	19/11/23 07/01/24	26837054	Boivre (2)	Vouneuil Béruges (2)	Arrêté municipal	25/02/24
D4	F	12	11/02/24	26667409	Château Larcher (3)	Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D5	A	8	19/11/23 07/01/25	26560132	St Léger de Montbrillais (2)	Beuxes (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	A	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26560127	Monts sur Guesnes (1)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	12	11/02/24	26560149	Moncontour (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	12	11/02/24	26560152	St Léger de Montbrillais (2)	Sammarçolles/3Moutiers/ASM (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667478	Oyré-Dangé (3)	Pleumartin-La Roche Posay (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	8	19/11/23 07/01/25	26667480	Antran (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823049	Vicq sur Gartempe (3)	Buxeul (1)	Terrain impraticable	à définir
D5	B	7	12/11/23 17/12/23 14/01/24	26823048	Coussay les Bois (2)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	12	11/02/24	26667498	Antran (3)	Leigné sur Usseau (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	B	12	11/02/24	26823103	Coussay les Bois (2)	Buxeul (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892393	Availlies en Châtelleraut (3)	Jaunay-Marigny (3)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892395	Beaumont St Cyr (4)	Montamisé (4)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	C	8	19/11/23 07/01/25	26892396	Colombiers (2)	Cenon/Vouneuil (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	10	21/01/24	26892404	Colombiers (2)	Jaunay-Marigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	12	11/02/24	26892415	Beaumont St Cyr (4)	Availlies en Châtelleraut (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	12	11/02/24	26892416	Cenon/Vouneuil (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	8	19/11/23 07/01/25	26667660	La Pallu (2)	Avanton (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	10	21/01/24	26668183	Vouzailles (2)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	6	26/11/23	26667739	Savigny L'Evescault (1)	Pouillé Tercé (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	E	6	26/11/23	26668210	Lavoux (2)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	8	19/11/23 07/01/25	26667750	Fleuré (3)	Jardres (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	21/01/24	26667757	Villeneuve (2)	Savigny L'Evescault (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	12	11/02/24	26667768	Fleuré (3)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	8	19/11/23 07/01/25	26846186	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	12	11/02/24	26846205	Dissay (2)	Montamisé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	12	11/02/24	26846206	Smarves-Iteuil/Fontaine (4)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	21/01/24	26667936	Saugé (1)	La Chapelle Viviers (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	18/11/23 06/01/25	26667926	La Chapelle Viviers (1)	Sillars (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	19/11/23 07/01/25	26667928	Saugé (1)	Mazerolles-Lussac (1)	Arrêté municipal	18/02/24
D5	H	7	11/11/23 16/12/23 13/01/24	26668003	St Maurice Gençay (2)	Valence en Poitou OC (2)	Terrain impraticable	18/02/24
D5	H	12	10/02/24	26668020	St Maurice Gençay (2)	Rouillé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	I	8	18/11/23 06/01/25	26668076	Adriers (2)	Savigné (1)	Arrêté municipal	25/02/24
D5	I	10	21/01/24	26668088	Vernon (1)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	à définir

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	7	26/11/23 07/01/24	26852811	Gatinaise (1)	Nort St Florent (1)	Arrêté municipal	03/03/24
Fém D1	/	12	11/02/24	26804056	Avenir 79/Chamois/Orée (1)	Ligugé (1)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	12	11/02/24	26852830	Gatinaise (1)	Bressuire (1)	Arrêté municipal	à définir
Fém D1	/	12	11/02/24	26852833	Echire/Celles/Chauray (1)	St Romans Les Melles	Arrêté municipal	18/02/24
Fém D2	/	4	15/10/23 07/01/24	26804135	Dissay (1)	St Cerbouillé (1)	Arrêté municipal	18/02/24
Fém D2	/	12	10/02/24	26804176	Vrière St Léger (1)	Vicq sur Gartempe (1)	Arrêté municipal	17/02/24
Fém D2	/	12	11/02/24	26804177	Lusignan (1)	La Chapelle Baton (1)	Arrêté municipal	18/02/24
Fém D3	B	2	11/02/24	27791345	Cenon sur Vienne (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	18/02/24
Fém D3	C	3	11/02/24	27791363	ASM (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	18/02/24
U15F	A	3	10/02/24	27790115	Nort Chamois (1)	Châtelleraut SO (1)	Arrêté municipal	02/03/2024*
U15F	A	3	10/02/24	27790116	Poitiers ASAC (1)	Cherveux (1)	Arrêté municipal	02/03/2024*
U15F	B	1	27/01/24	27798554	Saintes (1)	Bressuire (1)	Occupation de terrain	30/03/24
U15F	B	2	03/02/24	27798557	Algrefeuille (1)	Saintes (1)	Occupation de terrain	02/03/2024*
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789383	Gati foot (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Finale Futsal 79	02/03/2024*
U11-U13F	B	1	27/01/24	27788924	Poitiers Stade (1)	Parthenay Viennay (1)	Occupation de terrain	02/03/2024*
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789387	Venise Verte/St Ligaire (1)	Pays Néo Créchois (1)	Arrêté municipal	30/03/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789385	Nort St Florent (2)	Jaunay/Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal	30/03/24
U11-U13F	C	3	10/02/24	27789386	Lusignan (1)	Montmorillon (1)	Arrêté municipal	30/03/24



SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS							
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683146	Ceaux La Roche (1)	Coussay les Bois (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683148	La Chapelle Viviers (1)	Loudun (1)	Match non joué du tour précédent	17/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683151	Château Larcher (2)	Nouaillé (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683156	Lusignan (1)	Poitiers Portugais (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27683165	Villeneuve (1)	Quinçay (1)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Coupe Louis David	3	28/01/24	27870888	Sillars (1)	St Saviol (1)	Match non joué du tour précédent	17/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24		Champigny (1)	Cissé (1)	Match non joué problème informatique	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27874583	Buxeuil (1)	St Christophe (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27683174	Chatain (1)	ASM (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27683176	Lavoux Liniers (1)	Vouzailles (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27683177	Les Roches la Villedieu (1)	Champagné/Vivonne (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27683184	Usseau (1)	Mont sur Guesnes (1)	Match non joué du tour précédent de la coupe Louis David	18/02/24
Coupe Joliet Rousseau	1	28/01/24	27683188	Vernon (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683277	Mignaloux Beauvoir (3)	Avanton (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683279	Dissay (2)	Moncontour (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683294	Coussay les Bois (2)	Nord Vienne (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683272	Colombiers (2)	Availles en Châtelleraut (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge des Réserves	2	28/01/24	27683282	Nouaillé (3)	Adriers (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683917	Poitiers 3 Cités (3)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683919	Antran (3)	St Christophe (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27684028	Nord Vienne (3)	Chasseneuil St Georges (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683923	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Nouaillé (4)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27871516	St Benoît (3)	Valdivienne (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683928	Lavoux Liniers (2)	Oyré Dangé (3)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683933	Rouillé (3)	Smarves Iteuil/Fontaine (4)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27683937	Vouzailles (2)	Sammarçolles (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27875170	Pressac/Availles (2)	Cissé (2)	Match non joué problème informatique	18/02/24
Challenge Renaudie	2	28/01/24	27874961	Vallée du Salleron (2)	Jardres (2)	Match non joué du tour précédent	18/02/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D2	A	12	20/01/24	26666844	Oyré Dangé (1)	Mirebeau (1)	Arrêté à la 45ème min pour terrain impraticable	25/02/24
D2	B	3	08/10/23	26664851	Rouillé (1)	St Julien L'Ars (1)	Décision commission d'Appel	à définir
D2	B	12	20/01/24	26664907	FC 3 Vallées (2)	Brion St Secondin (1)	Arrêté à la 21ème min pour terrain impraticable	à définir

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 2666984 : Avanton (1) – Naintré (2) en poule B du 04/02/24

Réserve

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°21 du 07/02/24) qui homologue le résultat acquis sur le terrain.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26667410 : Vouneuil Béruges (2) – Croutelle (1) en poule F du 11/02/24

Réserve

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°22 du 14/02/24) qui homologue le résultat acquis sur le terrain.

Forfait

Match n° 26818079 : Sammarçolles (1) - Châtelleraut SO (3) en poule A du 04/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Châtelleraut SO (3) (sans déplacement)

Amende de 43€ au club de Châtelleraut



DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 26823103 : Coussay Les Bois (2) – Buxeuil (1) en poule B du 11/02/24

Match non joué en raison d'un arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre M. ALCOBENDAS Eddy n'ayant pas été prévenu. Ses frais de déplacement (17€84) seront pris en charge par le club de Coussay les Bois.

Match n° 26667950 : Vallée du Salleron (2) – Saulgé (1) en Départemental 5 poule A du 11/02/24

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°22 du 14/02/24) qui **donne match perdu par pénalité avec 0 but à 4 à l'équipe de Vallée du Salleron (2) pour en donner le gain à l'équipe Saulgé (1) avec 4 buts à 0.**

Forfait

Match n°26837210 : Cissé (2) – Mignaloux (4) en Poule D du 4/02/24

3^{ème} forfait de l'équipe de Mignaloux (4) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Mignaloux

Match n°26837211 : Boivre (3) – La Pallu (2) en Poule D du 4/02/24

3^{ème} forfait de l'équipe de Boivre (3) (sans déplacement de l'équipe de La Pallu (2))

Amende de 33€ au club de Boivre

Match n°26668016 : Valence en Poitou OC (2) – Sommières St Romain (2) en Poule E du 4/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Sommières St Romain (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Sommières St Romain

Match n°26846201 : Sèvres Anxaumont (3) – Poitiers Portugais (1) en poule F du 4/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Sèvres Anxaumont (3) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Sèvres Anxaumont

Match n° 26667945 : Mazerolles Lussac (1) – Vallée du Salleron (2) en poule G du 4/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Vallée du Salleron (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Vallée du Salleron

Match n°26668091 : Pressac Availles (1) – Blanzay (2) en poule I du 4/02/24

2^{ème} forfait de Blanzay (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Blanzay

Match n°26668092 : Adriers (2) - St Maurice Gençay (3) en poule I du 4/02/24

1^{er} forfait de l'équipe d'Adriers (2) (sans déplacement de l'équipe de St Maurice Gençay (3))

Amende de 33€ au club d'Adriers

Match n°26667762 : Lavoux Liniers (2) – Villeneuve (2) en poule E du 4/02/24

5^{ème} forfait de l'équipe de Villeneuve (2) (sans déplacement et sans prévenir)

Amende de 33€ au club de Villeneuve

Remarque : s'agissant du 5^{ème} forfait, l'équipe de Villeneuve (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Match n° 26892413 : Montamisé (4) – La Pallu (3) en poule C du 11/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de La Pallu (3) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de La Pallu

Match n°26837213 : Poitiers PTT (1) – Cissé (2) en poule D du 11/02/24

2^{ème} forfait de l'équipe de Cissé (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Cissé

**Match n°26668187 : Avanton (2) – Mignaloux Beauvoir (4) en poule D du 11/02/24**

4^{ème} forfait de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (4) (sans déplacement)

Courriel du club de Mignaloux Beauvoir qui déclare son forfait général, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Amende de 66€ (2x33€) au club de Mignaloux Beauvoir

Match n°26668221 : Jardres (2) – Bonnes (1) en poule E du 11/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Jardres (2) (sans déplacement de Bonnes (1))

Amende de 33€ au club de Jardres

Match n°26668097 : Bouresse/Queaux Moussac (1) – Savigné (1) en poule I du 11/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Savigné (1) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Savigné

DÉPARTEMENTAL 1 FÉMININE

Match n° 26852829 : FC Gatinaise (1) – St Romans les Melle (1) du 04/02/24

Arrêt de la rencontre à la 75^{ème} minute car l'équipe de St Romans les Melle (1) n'avait plus que 7 joueuses sur le terrain à la suite de blessures.

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°21 du 07/02/24) qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 10 à l'équipe de St Romans les Melle (1) pour en donner le gain à l'équipe du FC Gatinaise (1) avec 10 buts à 0.

Forfait

Match n°26852828 : Bressuire (1) – Montmorillon (2) du 04/02/24

2^{ème} forfait de l'équipe de Montmorillon (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Montmorillon

DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE

Forfait

Match n°27791358 : Naintré (1) – Availles/Vicq (1) en poule C du 4/02/24

2^{ème} forfait de l'équipe d' Availles/Vicq (1) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut

Match n°27791362 : Availles/Vicq (1) – Poitiers Gibauderie (1) en poule C du 11/02/24

3^{ème} forfait de l'équipe d' Availles/Vicq (1) (sans déplacement de Poitiers Gibauderie (1))

Amende de 33€ au club d'Availles en Châtelleraut

Remarque : à la suite de son 3^{ème} forfait l'équipe d' Availles/Vicq (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Match n°27791360 : Parthenay Portugais (1) – ASM (1) en poule C du 04/02/24

1^{er} forfait de l'équipe de Parthenay Portugais (1) (sans déplacement de l'équipe d'ASM (1))

Amende de 33€ au club de Parthenay Portugais

Courriel reçu de l'équipe de Parthenay Portugais qui déclare forfait général.

Remarque : l'équipe de Parthenay Portugais (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Amende de 66€ (2x33€) au club de Parthenay Portugais



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 4ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Boivre 1	D3 A	Poitiers Stade 3	D1	18/02/2024
2	Ceaux La Roche Es 1 ou Coussay Les Bois 1	D5 A / D3 A	Ozon 2	D3 B	25/02/2024
3	Chapelle Viviers 1 ou Loudun 1	D5 G / D3 A	Fc 3 Vallées 86 2	D2 B	25/02/2024
4	Chasseneuil St Georges 1	D1	La Pallu 1	D2 A	18/02/2024
5	Fontaine Le Comte 2	D2 A	Poitiers Asac 1	D3 A	18/02/2024
6	Ingrandes 1	D2 A	Colombiers 1	D3 B	18/02/2024
7	Leignes sur Fontaine 1	D3 C	Smarves Iteuil 1	D1	18/02/2024
8	Leigne sur Usseau 1	D3 B	Oyre Dange 1	D2 A	18/02/2024
9	Lusignan 1 ou Poitiers Portugais 1	D3 D / D5 F	Rouille 1	D2 B	25/02/2024
10	Neuville 3	D2 A	Château Larcher 2 ou Nouaille Es 2	D3 D / D3 C	25/02/2024
11	Montmorillon 2	D1	Liguge 3	D2 B	18/02/2024
12	Mignaloux Beauvoir 2	D2 A	Vicq Sur Gartempe 1	D1	18/02/2024
13	Naintre 3	D3 B	Migne Auxances 2	D2 A	18/02/2024
14	Nord Vienne 1	D2 A	Biard 1	D3 D	18/02/2024
15	Payroux Charroux Mauprévoir 1	D3 D	Brion St Secondin 1	D2 B	18/02/2024
16	Poitiers Cep 1	D2 B	Usson-L'Isle 1	D1	18/02/2024
17	Sammarçolles 1	D4 A	Beaumont St Cyr 2	D1	18/02/2024
18	Sillars 1 ou St Saviol 1	D5 G / D3 D	St Julien L Ars 1	D2 B	25/02/2024
19	St Leger Montbrillais 1	D3 A	Jaunay Marigny 1	D2 B	18/02/2024
20	Thure Besse 1	D2 A	Buxerolles 3	D3 A	18/02/2024
21	Valence En Poitou OC 1	D2 B	Poitiers 3 Cites 1	D1	18/02/2024
22	Villeneuve 1 ou Quincay 1	D4 D / D3 A	Chauvigny 3	D2 B	25/02/2024

CHALLENGE DES RESERVES

CHALLENGE DES RESERVES - 3ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	ACG Foot Sud 86 (2)	D4E	Montmorillon (3)	D3C	18/02/2024
2	Beaumont St Cyr (3)	D3B	Naintre (3)	D4B	18/02/2024
3	Chasseneuil St Georges (2)	D3C	Antran (2)	D3B	18/02/2024
4	Colombiers (2) ou Aailles en Chatelleraut (2)	D5C / D4B	Montamise (2)	D4C	25/02/2024
5	Fc 3 Vallées 86 (3)	D3C	Poitiers Cep (2)	D3D	18/02/2024
6	Fontaine le Comte (3)	D4C	St Benoit (2)	D3D	18/02/2024
7	Jaunay Marigny (2)	D4B	Oyre Dange (2)	D3B	18/02/2024
8	Migne Auxances (3)	D3D	Leignes sur Fontaine (2)	D4D	18/02/2024
9	Nouaille (3) ou Adriers (2)	D4D / D5I	Valence en Poitou OC (2)	D5H	25/02/2024
10	Poitiers 3 Cites (2)	D4D	Dissay (2) ou Moncontour (2)	D5F / D5A	25/02/2024
11	Ozon (3)	D4B	Vouneuil Beruges (2)	D4F	18/02/2024
12	Sèvres Anxaumont (2)	D4F	Mignaloux Beauvoir (3) ou Avanton (2)	D4C / D5D	25/02/2024
13	Smarves – Iteuil (2)	D4F	Fleure (2)	D3C	18/02/2024
14	Thure Besse (2)	D4B	Coussay les Bois (2) ou Nord Vienne (2)	D5B / D4A	25/02/2024
15	Valdivienne (2)	D4C	St Saviol (2)	D4E	18/02/2024
16	Vicq sur Gartempe (2)	D3C	Châtelleraut Portugais (3)	D4B	18/02/2024



COUPE JOLLIET ROUSSEAU

COUPE JOLLIET ROUSSEAU : 2ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Adriers 1	D4 D	Cenon/Vouneuil 1	D4 B	18/02/2024
2	Blanzay 1	D5 H	Jouhet Pindray 1	D5 G	18/02/2024
3	Bonneuil Matours 1	D4 B	Dissay 1	D4 C	18/02/2024
4	Buxeuil 1 ou St Christophe 1	D5 B ou D4 A	Cisse 1 ou Champigny 1	D4 F ou D5 D	25/02/2024
5	Chatain 1 ou ASM 1	D4 E ou D4 A	F.C. Beaulieu 1	D4 D	25/02/2024
6	Coussay	D4 A	Châtelleraut Reunionnais 1	D5 C	18/02/2024
7	Haims	D5 G	Valence En Poitou Couhe 1	D4 E	18/02/2024
8	Lavoux Liniers 1 ou Vouzailles 1	D4 C ou D4 A	Les Roches /La Villedieu 1 ou Champagne Vivonne 1	D4 F ou D4 E	25/02/2024
9	Ouzilly 1	D4 B	Les 3 Moutiers	D4 A	18/02/2024
10	Pressac Aailles 1	D5 I	Vivonne 1	D3 D	18/02/2024
11	Saulgé	D5 G	Vernon 1 ou Poitiers Gibauderie 1	D5 I ou D3 C	25/02/2024
12	St Maurice Gencay 1	D3 D	Nalliers 1	D4 D	18/02/2024
13	Usseau 1 ou Mont sur Guesnes 1	D5 B ou D5 A	Vendelogne Vouillé 1	D4 F	25/02/2024
14	Vallee Du Salleron 1	D4 D	Paizay le Sec	D5 G	18/02/2024

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN 1er tour à jouer avant le 18/02/24

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 B
2	LIGUGE (2)	R3 C	CHÂTEAU LARCHER (1)	R3 B
3	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 D	CHAUVIGNY (2)	R2 A
4	NOUAILLE (1)	R3 B	OZON (1)	R3 A
5	NEUVILLE (2)	R3 A	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	R3 B
6	BUXEROLLES (2)	R3 B	FC 3 VALLEES 86 (1)	R3 D



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE M. RENAUDIE - 3ème tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	Date
1	Antran 3 ou St Christophe 2	D5B ouD5A	Beaumont St Cyr 4	D5 C	25/02/2024
2	Aslonnes 1	D5 H	Montamisé 3	D5 F	18/02/2024
3	Beuxes 1	D5 A	Vouzailles 2 ou Sammarcolles 2	D5D ouD5A	25/02/2024
4	Bonnes 1	D5 E	Ouzilly/Thuré 2	D5 C	18/02/2024
5	Bouresse / Queaux Moussac 2 ou Nouaille 4	D5G ouD5F	St Maurice Gency 2	D5 H	25/02/2024
6	Fleure 3	D5 E	Bouresse/Queaux Mous 1	D5 I	18/02/2024
7	Lavoux-Liniers 2 ou Oyre Dange 3	D5E ouD5B	Nord Vienne 3 ou Chasseneuil St Georges 3	D5A ouD5F	25/02/2024
8	Loudun 2	D5 A	Cenon sur Vienne 2	D5 C	18/02/2024
9	Mazerolles Lussac 1	D5 G	Vallée du Salleron 2 ou Jardres 2	D5G ouD5E	25/02/2024
10	Orches 1	D5 A	La Pallu 2	D5 D	18/02/2024
11	Poitiers Ptt 1	D5D	St Julien L Ars 2	D5 E	18/02/2024
12	Poitiers Asac 2	D5 E	Quincay 2	D5 D	18/02/2024
13	Pouille Terce As 1	D5 E	Poitiers 3 Cites 3 ou Payroux Charroux Mauprévoir 2	D5F ouD5I	25/02/2024
14	Rouille 3 ou Smarves Iteuil/Fontaine le Comte 4	D5H ouD5F	Cissé 2 ou Pressac/Availles 2	D5D ouD5I	25/02/2024
15	Savigne 1	D5 I	Smarves Iteuil 3	D5 D	18/02/2024
16	Savigny L'Evescault 1	D5 E	St Benoit Es 3 ou Valdivienne 3	D5F ouD5G	25/02/2024

COUPE DU POITOU FEMININE à 11

COUPE DU POITOU FEMININE A 11 - 1er tour

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	Cerizay 1	D3 A	Availles/Vicq 1	D3 C
2	Avenir/Chamois/Oree 1	D1	Fontaine le Comte/Smarves Iteuil 1	D2
3	La Chapelle Baton 1	D2	Naintre 1	D3 C
4	L'Envigne 1	D3 C	Lusignan 1	D2
5	Vrere St Léger 1	D2	Asm 1	D3 C
6	Montmorillon 2	D1	Vicq S/Gartempe 1	D2
7	Chauvigny 1	D3 A	Ste Eanne 1	D2
8	Poitiers Stade 2	D3 A	Dissay 1	D2

TRANSMISSION TARDIVE FEUILLES DE MATCHS

Amende de 25€

Match n°26666979 : Oyré Dangé (2) – Beaumont (3) en D3 poule B du 28/01/24
 Match n°27444988 : Usseau (1) – Villeneuve (1) en Coupe Louis David du 28/01/24
 Match n°27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24
 Match n°26818078 : Nord Vienne (1) – St Christophe (1) en Départemental 4 poule A du 3/02/24
 Match n°26667242 : Rouillé (2) – FC 3 Vallées 86 (4) en Départemental 4 poule E du 11/02/24

Amende de 11€

Match n° 27789373 : Niort St Florent (2) - Pays Néo Créchois (1) en U11-U13F poule C du 27/01/24
 Match n°27788928 : Buxerolles/ASAC (2) – La Chapelle Bâton (1) en U11-U13F poule B du 3/02/24



NON UTILISATION DE LA FMI

Amende de 11€

Match n° 27789381 : Pays Néo Créchois (1) – Lusignan (1) en U11-U13F poule C du 27/01/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.



Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

ACG Foot Sud 86	GJ Montasèvres	Poitiers Asac
Antran	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Beaulieu FC
Availles en Châtelleraut	Ingrandes	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Jaunay Marigny	Savigné
Biard	La Pallu	Sèvres Anxaumont
Blanzay	Leigné sur Usseau	Smarves Iteuil
Bonneuil Matours	Les Roches La Villedieu	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Ligugé	St Julien l'Ars
Cenon sur Vienne	Lusignan	St Léger de Montbrillais
Château Larcher	Mignaloux Beauvoir	St Maurice Gençay
Châtelleraut SO	Migné Auxances	St Savin St Germain
Chauvigny	Mirebeau	St Saviol
Colombiers	Moncontour	Stade Poitevin
Coussay	Montmorillon	Usseau
Dissay	Naintré	Valdivienne
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Valence en Poitou OC
Fleuré	Nord Vienne	Vallée du Salleron
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vicq sur Gartempe
GJ Avenir 86	Ozon	Vouillé
GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers 3 cités	Vouzailles

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

OUVERTURE DE DOSSIER

Match n° 26529485 : Poitiers Stade (3) – Chasseneuil-St-Georges (1) en Départemental 1 du 11/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.



DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26664999 : Poitiers Cep (1) – Ligué (3) en Départemental 2 poule B du 04/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27762280 : Neuville (1) – Poitiers 3 cités (1) en U15 Départemental 1 du 03/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 05/11/23 remis le 14/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 26666979 : Oyré Dangé (2) – Beaumont St Cyr (3) en Départemental 3 poule B du 19/12/23 remis le 06/01/24 et à nouveau remis le 27/01/24

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 26667336 : Lusignan (1) – Poitiers Cep (2) en Départemental 3 poule D du 04/02/24

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 27718024 : Montamisé (1) – St Benoît (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Match n° 27718026 : Montamisé (1) – Vouneuil Béruges (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Copie des feuilles de match papier reçues et contrôlées.

Dossier en évocation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26667410 : Vouneuil Béruges (2) – Croutelle (1) en poule F du 11/02/24

Courriel de confirmation de réserve du club de Vouneuil Béruges (12/02/24 à 20h28)

Réserve sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs Mimoun EL KHARCHA, Ludovic DIJOUX, Victor DUGAST, Maël LEGRAND, Jimmy KELLER, Gwendal LEGRAND, Rabih BENOTMANE, Kenzo DEBELLE, Amin BELAIBOUD, Hugo TILLET, Valentin NOUHAUD, Anaël NTOUNTA KINANGA, Simon SEGUI et Jérémy BONNIN du club de Croutelle, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de ... joueurs mutés hors période.

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club de Croutelle est en règle avec le statut de l'arbitrage pour la saison 2023 / 2024 (PV n° 3 du 28/06/23 de la Commission du statut de l'arbitrage) et de ce fait peut inscrire sur la feuille de match six (6) mutés dont deux (2) maximum ayant changé de club hors période normale (article 160.1.a des RG de la FFF) :

Considérant l'article 160.1.a des RG de la FFF :

Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Considérant, après vérification des licences du club de Croutelle que seuls les joueurs Rabih



BENOTMANE (muté hors période depuis le 20/11/23) et Valentin NOUHAUD muté hors période depuis le 18/09/23) sont mutés hors période, ce qui porte à deux (2) le nombre de joueurs mutés hors période. Considérant que l'équipe de Croutelle (1) n'est pas en infraction avec les dispositions de l'article 160.1.a des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve non fondée.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Vouneuil Béruges.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 26667950 : Vallée du Salleron (2) – Saulgé (1) en Départemental 5 poule A du 11/02/24

Courriel de confirmation de réserve du club de Saulgé (11/02/24 à 20h16) non inscrite sur la feuille de match informatisée.

Considérant les courriels du club de Saulgé (12/02/24 à 13h47 et 14h18) affirmant avoir déposé une réserve sur la FMI avant le début de la rencontre.

Considérant le courriel du club de Vallée du Salleron (13/02/24 à 18h33) confirmant le dépôt d'une réserve d'avant match du club de Saulgé.

La commission décide de traiter ce dossier en réserve d'avant-match.

Réserve

« Sur la FMI j'avais noté que l'équipe de Vallée du Salleron (2) avait plusieurs joueurs de l'équipe (1) qui avait joué le week-end d'avant .

Sur la FMI c'était noté : sur la participation en équipe inférieure d'un joueur ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas le même jour ou lendemain. »

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que la rencontre de l'équipe de Vallée du Salleron (1) ne jouait pas le même week-end.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe de Vallée du Salleron (1) évoluant en Départemental 4 poule D du dimanche 04/02/24 : Vallée du Salleron (1) – Leignes sur Fontaine (2) que les joueurs : Julien RANGER, Quentin GUILLEMOT, Thibault GUILLEMOT, Benjamin LAMI, Dylan BRUNOIS et Samuel CHARTIER inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant l'article 167-2 des RG de la FFF.

Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain :

Considérant que l'équipe de Vallée du Salleron (2) est en infraction avec les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve fondée et donne match perdu par pénalité avec 0 but à 4 à l'équipe de Vallée du Salleron (2) pour en donner le gain à l'équipe de Saulgé (1) avec 4 buts à 0.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Vallée du Salleron.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.



COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

Match n° 27718024 : Montamisé (1) – St Benoît (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Match n° 27718026 : Montamisé (1) – Vouneuil Béruges (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Évocation

Considérant les copies de feuilles de matchs reçues par courriel.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Montamisé (1) d'un joueur (licence n° 1132421277) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Montamisé lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 21 février 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

DIVERS

Courriels des clubs de Chauvigny, Colombiers, Loudun, Savigné :

Réponse par courriel.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26664918 : Chauvigny (3) – Brion St Secondin (2) en Départemental 2 poule B du 11/02/24
- Match n° 26667055 : Nieuil l'Espoir (2) – Fleuré (2) en Départemental 3 poule C du 10/02/24
- Match n° 26818809 : Valdivienne (2) – Mignaloux Beauvoir (3) en Départemental 4 poule C du 10/02/24
- Match n° 26565396 : Blanzay (1) – Château Larcher (4) en Départemental 5 poule H du 11/02/24
- Match n° 26852831 : Montmorillon (2) – Valdivienne (1) en Championnat Féminin Départemental 1 du 11/02/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion restreinte du jeudi 15 février 2024 Procès-verbal n°19

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Chantal PINTAULT - MM. Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT

Le PV n°18 est adopté sans modification.

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	4	10/02/24	27761841	Naintré (1)	Buxerolles (2)	Arrêté municipal	17/02/24
U15	D1	/	4	10/02/24	27762283	Poitiers ASAC (1)	Migné Auxances (2)	Terrain impraticable	17/02/24
U15	D1	/	4	10/02/24	27762285	Gj Avenir 86 (1)	Neuville (1)	Terrain impraticable	24/02/24
U15	D2	A	2	03/02/24 10/02/24	27762363	Nord Vienne/ASM/Sam/3M/SLM/E (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	17/02/24
U13	D1	/	1	20/01/24	27747474	GJ VVM Chauvigny (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Arrêté municipal et Sélection U13	30/03/24
U13	D1	/	4	10/02/24	27747489	Gj Espoir Sud Poitiers (1)	Châtelleraut SO (2)	Arrêté municipal	02/03/24*
U13	D2	A	2	27/01/24	27762439	Poitiers Stade (3)	Gj Foot Sud 86 (1)	Occupation des installations	02/03/24*
U13	D2	A	4	10/02/24	27762447	St Maurice Gençay/Bri/Som/Chp/Cht (1)	Gj Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	17/02/24
U13	D2	B	4	10/02/24	27748366	Gj Dissay Beaumont (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	17/02/24
U13	D2	B	4	10/02/24	27748368	St Savin/Vicq (1)	Bonneuil/Availles (1)	Arrêté municipal	02/03/24*
U13	D3	C	1	27/01/24	27762559	La Pallu (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	10/02/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS									
Challenge	T	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le		
U15	2	13/01/24	27498208	Neuville (1)	Nieul Mignaloux (1)	Arrêté municipal	17/02/24		
U17/U18	2	13/01/24	27498530	Gj 3 Vallées 86 (2)	Gj Espoir Sud Poitiers (2)	Terrain impraticable	17/02/24		

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	<u>1/8</u> : du 13 janvier 2024	2 mars 2024
Challenge U15	<u>1/8</u> : du 13 janvier 2024	2 mars 2024
Challenge DANSAC	<u>T1</u> : du 11 novembre 2023	17 février 2024

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord



IMPORTANT

Nous préconisons aux clubs de licencier toutes les personnes qui pourraient avoir une fonction officielle tel que l'arbitrage au centre et à la touche ou l'encadrement d'équipes.
Cela afin de pouvoir être couvert en cas de problème (assurance notamment).

DATE A RETENIR

Suite à la réunion du groupe de travail sur les compétitions de jeunes du 6 janvier dernier, la commission souhaite présenter les principales modifications à l'ensemble des clubs. Cette réunion est envisagée début mars (lundi soir)

Finale Départementale Festival Foot U13 Pitch : Samedi 6 avril

Finale Régionale Fetis Lahitte : samedi 13 avril à Chasseneuil (16)

Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch : Samedi 27 avril à Gujan Mestras

U15 DEPARTEMENTAL 1

Match n°27747489 : Poitiers ASAC (1) – Migné Auxances (2) du 10/02/24

Match non joué pour terrain impraticable.

Les frais de déplacement de M. BARREAULT Nolan (24€08) arbitre de la rencontre, seront pris en charge par le District.

U13 DEPARTEMENTAL 1

Match n°27747489 : GJ Espoir Sud Poitiers (1) – Châtelleraut SO (2) du 10/02/24

Match non joué pour terrain impraticable.

Les frais de déplacement de M. DRAME Karamba (17€84), arbitre de la rencontre, seront pris en charge par le District.

CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La commission prend note de l'engagement en U15 à 8 de :

- Naintré,
- Châtelleraut Portugais
- et Poitiers Gibauderie

La date limite étant passée (mercredi 14 février) si une autre équipe est intéressée merci de se manifester par mail avant le jeudi 29 février.

Dans le cas contraire nous invitons ces équipes à s'organiser des matchs amicaux en nous tenant informer.

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent.



CHALLENGE U17-U18

2ème tour
Huitièmes de finale,
Le 2 mars 2024

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
1	GJ MONTASEVRES 3	D2C		NEUVILLE 1	D1
2	VOUNEUIL BERUGES 1	D2B		BUXEROLLES 1	D1
3	JAUNAY MARIGNY 2	D2B		POITIERS CEP 1	D2D
4	CENON/PO/VO/GJ AI 1	D2A		JAUNAY MARIGNY 1	D1
5	SAINT BENOIT 1	D1		GJ DISSAY BEAUMONT 1	D2A
6	GJ FOOT SUD 86 1	D1		VALDIVIENNE 1	D2C
7	NIEUIL MIGNALOUX 1	D2C		NAINTRE 1	D1
8	GJ 3 VALLEES 86 2 ou GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	D1 D2D		MIGNE AUXANCES 2	D1

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord

CHALLENGE U15

2ème tour
Huitième de finale,
Le 2 mars 2024

N°	Équipe	Div		Équipe	Div
1	OZON 1	D2B		ST BENOIT 1	D1
2	MIREBEAU 1	D1		AVAILLES BONNEUIL 1	D2B
3	GJ MONTASEVRES 1	D2B		GJ AVENIR 86 1	D1
4	CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	D2A		BUXEROLLES 1	D1
5	BRION/GENC/CH/SOM 1	D2D		GJ VAL DE VONNE 1	D1
6	MONTMORILLON 2	D1		GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2D
7	GJ FOOT SUD 86 1	D2D		NEUVILLE 1 ou NIEUL MIGNALOUX 1	D1 D2D
8	POITIERS CEP 1	D2D		NAINTRE 1	D2A

La commission rappelle aux clubs qu'il est possible d'avancer les rencontres si tous les clubs sont d'accord



CHALLENGE DANSAC

1er TOUR - samedi 11 Novembre 2023 reporté au samedi 17 Février 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">A</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ASM FC 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">OZON 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">SAMMARCOLLES/NV/3M 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">THURE BESSE 1</td></tr> </table>	A	ASM FC 2	OZON 1	SAMMARCOLLES/NV/3M 1	THURE BESSE 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">B à Bonneuil</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BONNEUIL/AVAILLES 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">COUSSAY/PL/SOC 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">OZON 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">SO CHATELLERAULT 2</td></tr> </table>	B à Bonneuil	BONNEUIL/AVAILLES 1	COUSSAY/PL/SOC 2	OZON 2	SO CHATELLERAULT 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">C à Antran</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CHATELLERAULT PORTUGAIS 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ AVENIR 86 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ DISSAY BEAUMONT 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">JAUNAY MARIGNY 2</td></tr> </table>	C à Antran	CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	GJ AVENIR 86 2	GJ DISSAY BEAUMONT 2	JAUNAY MARIGNY 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">D à Bonnes</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ 3 VALLEES 86 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MONTMORILLON 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST SAVIN/VICQ 1</td></tr> </table>	D à Bonnes	GJ 3 VALLEES 86 2	GJ VVM CHAUVIGNY 3	MONTMORILLON 2	ST SAVIN/VICQ 1
A																							
ASM FC 2																							
OZON 1																							
SAMMARCOLLES/NV/3M 1																							
THURE BESSE 1																							
B à Bonneuil																							
BONNEUIL/AVAILLES 1																							
COUSSAY/PL/SOC 2																							
OZON 2																							
SO CHATELLERAULT 2																							
C à Antran																							
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2																							
GJ AVENIR 86 2																							
GJ DISSAY BEAUMONT 2																							
JAUNAY MARIGNY 2																							
D à Bonnes																							
GJ 3 VALLEES 86 2																							
GJ VVM CHAUVIGNY 3																							
MONTMORILLON 2																							
ST SAVIN/VICQ 1																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">E à Gençay</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ FOOT SUD 86 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VAL DE VONNE 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST MAURIE GENÇAY/ SOMBRECH 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VALENCE EN POITOU 1</td></tr> </table>	E à Gençay	GJ FOOT SUD 86 2	GJ VAL DE VONNE 2	ST MAURIE GENÇAY/ SOMBRECH 2	VALENCE EN POITOU 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">F à St Savin</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BONNEUIL/AVAILLES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NIEUIL L'ESPOIR 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST SAVIN/VICQ 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VALDIVIENNE 1</td></tr> </table>	F à St Savin	BONNEUIL/AVAILLES 2	NIEUIL L'ESPOIR 1	ST SAVIN/VICQ 2	VALDIVIENNE 1	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">G à Lençloitre</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ AVENIR 86 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">L'ENVIGNE/CERNAY 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NAINTRE 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NEUVILLE 2</td></tr> </table>	G à Lençloitre	GJ AVENIR 86 1	L'ENVIGNE/CERNAY 1	NAINTRE 2	NEUVILLE 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">H à Benassay</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CHASSENEUIL ST GEORGES 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CISSE 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ SUD HAUT POITOU 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">NEUVILLE 3</td></tr> </table>	H à Benassay	CHASSENEUIL ST GEORGES 1	CISSE 2	GJ SUD HAUT POITOU 2	NEUVILLE 3
E à Gençay																							
GJ FOOT SUD 86 2																							
GJ VAL DE VONNE 2																							
ST MAURIE GENÇAY/ SOMBRECH 2																							
VALENCE EN POITOU 1																							
F à St Savin																							
BONNEUIL/AVAILLES 2																							
NIEUIL L'ESPOIR 1																							
ST SAVIN/VICQ 2																							
VALDIVIENNE 1																							
G à Lençloitre																							
GJ AVENIR 86 1																							
L'ENVIGNE/CERNAY 1																							
NAINTRE 2																							
NEUVILLE 2																							
H à Benassay																							
CHASSENEUIL ST GEORGES 1																							
CISSE 2																							
GJ SUD HAUT POITOU 2																							
NEUVILLE 3																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">I à St Georges les Baillargeaux</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">CHASSENEUIL ST GEORGES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ SUD HAUT POITOU 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">L'ENVIGNE/CERNAY 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MIGNE AUXANCES 2</td></tr> </table>	I à St Georges les Baillargeaux	CHASSENEUIL ST GEORGES 2	GJ SUD HAUT POITOU 3	L'ENVIGNE/CERNAY 2	MIGNE AUXANCES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">J</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ ESPOIR SUD POITIERS 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS ASAC 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST BENOIT 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">VOUNEUIL BERUGES 2</td></tr> </table>	J	GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	POITIERS ASAC 2	ST BENOIT 1	VOUNEUIL BERUGES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">K à Lavoux</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BUXEROLLES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS ASAC 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ST BENOIT 2</td></tr> </table>	K à Lavoux	BUXEROLLES 2	GJ VVM CHAUVIGNY 2	POITIERS ASAC 3	ST BENOIT 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">L à Sèvres Anxaumont</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ VVM CHAUVIGNY 4</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ MONTASEVRES 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">MIGNE AUXANCES 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS STADE 3</td></tr> </table>	L à Sèvres Anxaumont	GJ VVM CHAUVIGNY 4	GJ MONTASEVRES 2	MIGNE AUXANCES 3	POITIERS STADE 3
I à St Georges les Baillargeaux																							
CHASSENEUIL ST GEORGES 2																							
GJ SUD HAUT POITOU 3																							
L'ENVIGNE/CERNAY 2																							
MIGNE AUXANCES 2																							
J																							
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2																							
POITIERS ASAC 2																							
ST BENOIT 1																							
VOUNEUIL BERUGES 2																							
K à Lavoux																							
BUXEROLLES 2																							
GJ VVM CHAUVIGNY 2																							
POITIERS ASAC 3																							
ST BENOIT 2																							
L à Sèvres Anxaumont																							
GJ VVM CHAUVIGNY 4																							
GJ MONTASEVRES 2																							
MIGNE AUXANCES 3																							
POITIERS STADE 3																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">M à Beaumont</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GIBAUDERIE/BEAULIEU 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ DISSAY BEAUMONT 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS CEP 2</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS 3 CITES 2</td></tr> </table>	M à Beaumont	GIBAUDERIE/BEAULIEU 1	GJ DISSAY BEAUMONT 3	POITIERS CEP 2	POITIERS 3 CITES 2	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="text-align: center;">N à Fontaine le Comte</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">BUXEROLLES 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">GJ ESPOIR SUD POITIERS 3</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">LIGUGE 1</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">POITIERS STADE 2</td></tr> </table>	N à Fontaine le Comte	BUXEROLLES 3	GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	LIGUGE 1	POITIERS STADE 2												
M à Beaumont																							
GIBAUDERIE/BEAULIEU 1																							
GJ DISSAY BEAUMONT 3																							
POITIERS CEP 2																							
POITIERS 3 CITES 2																							
N à Fontaine le Comte																							
BUXEROLLES 3																							
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3																							
LIGUGE 1																							
POITIERS STADE 2																							

FETIS LAHITTE U11

Remerciements à la mairie de Civaux pour la mise à disposition de ses équipements.
Remerciement au Groupement de Jeunes des 3 Vallées 86 pour son aide à l'organisation de la Finale du challenge Futsal Fétis-Lahitte.

Classement

Féminines U13 :

- 1 - SO Châtellerault (qualifiée pour la finale régionale du 13 avril à Chasseneuil sur Bonniere).
- 2 - Poitiers Stade
- 3 - Poitiers 3 Cités
- 4 - Buxerolles - ASAC

Masculins U11 :

- 1 - GJ VVM Chauvigny (qualifié pour la finale régionale du 13 avril à Chasseneuil sur Bonniere).
- 2 - Poitiers Stade (qualifié pour la finale régionale du 13 avril à Chasseneuil sur Bonniere).
- 3 - SO Châtellerault
- 4 - Biard



TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Match n°27762559: La Pallu (1) – Chasseneuil St Georges (1) en U13D3 poule C du 10/02/24
Match n°27748078 : ASPTT (1) – Valence en Poitou/Vivonne (1) en U17D2 poule D du 3/02/24
Match n°27498217: St Savin/Vicq (1) – Naintré (1) en Challenge U15 du 13/01/24

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la VIENNE U13 Garçons



CONVOCAION OFFICIELLE

SAMEDI 17 FEVRIER 2024 à POITIERS

Rendez-vous sur place à 9h45 (match à 10h30 - fin prévue vers 12h30)
**(complexe sportif de St Nicolas - terrain synthétique –
 route de Parthenay - 86000 Poitiers)**

Afin de préparer au mieux le tournoi « Interdistricts » réunissant l'ensemble des Districts de la Ligue de Football de la Nouvelle-Aquitaine prévus les 28 et 29 Février prochain à Cenon (33), un match amical est organisé contre l'équipe U14R2 du G.J Espoir Sud Poitiers.

L'encadrement sera assuré par Tony RICHARD, Conseiller Technique D.A.P 86, Jean-Claude BARRAULT, Membre de la Commission Technique Départementale 86 responsable du P.P.F et Patrick ECALLE, Vice-Président de la Commission Technique Départementale 86.

Liste des 15 joueurs retenus

	NOM - Prénom	Club
1	CHAUVIN Kylian	US Migné Auxances
2	MARTIN Hélian	US Migné Auxances
3	MOUSSET Maël	US Migné Auxances
4	DELHOMME Axel	GJ Espoir Sud Poitiers
5	DEVILDER Leni	GJ Espoir Sud Poitiers
6	SAHKO Soriba	Ligugé
7	TOUCHARD THIBAUDEAU Iscia	GJ VVM Chauvigny
8	BOKELO Jason	Stade Poitevin F.C
9	KABA Mamadou	Stade Poitevin F.C
10	CAILLAUD Gabin	Stade Poitevin F.C
11	SANGUINITI Léo	Stade Poitevin F.C
12	MADI SILAHI Naoufale	Stade Poitevin F.C
13	BARBOTIN Enzo	S.O.Châtellerault
14	GHEZAL Mezen	S.O.Châtellerault
15	ANTIGNY Axel	S.O.Châtellerault

**Pour ce stage, chaque joueur devra se munir de son équipement complet
 et de l'autorisation parentale jointe.**



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.
- **J'AUTORISE et donne mon accord pour que le transport de mon enfant (en minibus ou en bus), pour ce trajet aller-retour, soit effectué par des dirigeants du District ou de la LFNA.**

Fait à :

le :

Signature :

ATTENTION !!!

ce document DOIT être retourné IMPERATIVEMENT par mail à l'adresse ci-dessous ou en main propre (sous réserve de la participation du joueur)

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Détection U14 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Monsieur,

Suite aux différents rassemblements organisés cette saison (et la saison passée) à destination des joueurs nés en 2010, et dans l'optique des échéances futures, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour participer à un rassemblement le :

JEUDI 22 FEVRIER 2024 à POITIERS
au complexe sportif de St Nicolas (terrain synthétique)
(rendez-vous à 13H45 - fin prévu vers 17h)

Processus de Détection :

- Le 22/02 : stage (environ 45/50 joueurs convoqués)
- Le 13/03 : stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 13/04 : match préparation Sélection Vienne (environ 16 joueurs convoqués)
- Le 22/04 : tournoi Interdistricts LFNA

Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous

Liste des 50 joueurs (nés en 2010) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : FOYOH Ahmed, GUENAND Soan, **PELLETIER Thaïs**, DA SILVA Pablo, **MARNAY Thibault**, QUENAULT Noa, REDOUIN Yaël, GEORGE Enzo, CHAIBI Ahmed Yassine, PREVOST Noa, JOUSSELIN Tiago, CADIEU Noé, GIRARD Cyan, QUICHAUD Valentin
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : SUIRE MDA HOMA Mayron, FUMERON Maël
- G.J TROIS VALLEES 86 : DOUX Etienne
- G.J VAL de VONNE : GERBIER Emilien, LECOR Juanylio, PINGUET Ewen
- G.J V.V.M CHAUVIGNY : HERAULT Jules, **COUTURAS Hugo**, PIPALA Luka
- JAUNAY/MARIGNY : **MORCEAU VILLAIN Manoë**, **GONET Solan**, DUSSAUTOUR Paul
- MIGNE-AUXANCES : CAPEL Tom, COURTIN Lucas, **BEZAGUET Roman**, CAPELA Charly
- MONTMORILLON : TALLON Mylan, JOFFRE Jules
- POITIERS F.C : RAPICAULT Mathis, POEY Jean, GUERRY Karim, BIARD Emilio, PACREAU Louka, DONAT Sacha, GENDRE Romain, IMBERT BAUER Leysson, BATRUTDINOV Nabi, DURAND Dgino, VILLEPONTOUX Timothé, EL BRAHMI Bilal, AURY Nathan, DIABY Mouhamadou Sanoussy, **MASFETY MERCIER Romain**, KHARMOUDI Rayan, BREUILLIEE Adrien, DIAKITE Aboubacar Sidiki

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la VIENNE U13 Filles



CONVOCAION OFFICIELLE

**DIMANCHE 25 et SAMEDI 26 FEVRIER 2024
à CENON (33150)**

**Rendez-vous à 6h45 précises au siège du District de la Vienne à Poitiers
(1, rue François Prat – 86000)
Retour prévu à Poitiers vers 20h15**

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et les Districts, vous avez été retenue pour défendre les couleurs de notre département lors d'un tournoi « Interdistricts » réunissant l'ensemble des Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'encadrement de ces 2 jours sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86, Jean-Paul BLOT, Membre de la Commission Technique Départementale 86 et Cassandra GUIGNARD, Educatrice en formation BMF 86.

Liste des 12 joueuses retenues

	NOM	Prénom	CLUB
1	SURALT	Oriane	FC Vouneuil Béruges
2	VADE	Lilly	FC Vouneuil Béruges
3	AIT BRAHIM FRUIT	Leila	SO Châtellerauld
4	CLAVERIA	Lylia	CA Neuville
5	FERON	Maelys	SO Châtellerauld
6	CROSNIER	Chloé	AM.S Pouillé Tercé
7	BOUHASSOUN	Linda	SO Châtellerauld
8	BOUCHET	Elisa	FC Smarves Iteuil
9	RICHARD	Lenha	ASAM Couronneries Poitiers
10	AUDINET	Alice	CS Dissay
11	ROYER	Jehanne	US Chauvigny
12	JOLLY	Olympe	CA Neuville

Chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de football (la tenue de match sera fournie et les rencontres se dérouleront sur terrain synthétique au Domaine du Loret à CENON)

- du nécessaire de toilette pour ces deux jours et d'un sac de couchage (nous serons logés à l'Aérocampus de Latresne).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la VIENNE U13 Garçons



CONVOCAION OFFICIELLE

**Mercredi 28 et Jeudi 29 FEVRIER 2024
à CENON (33150)**

**Rendez-vous à 6h45 précises au siège du District de la Vienne à Poitiers
(1, rue François Prat – 86000)
Retour prévu à Poitiers vers 20h15**

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et les Districts, vous avez été retenu pour défendre les couleurs de notre département lors d'un tournoi « Interdistricts » réunissant l'ensemble des Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'encadrement de ces 2 jours sera assuré par Tony RICHARD, Conseiller Technique D.A.P 86, Jean-Claude BARRAULT, Membre de la Commission Technique Départementale 86 responsable du P.P.F et Patrick ECALLE, Vice-Président de la Commission Technique Départementale 86.

Liste des 15 joueurs retenus

	NOM - Prénom	Club
1	CHAUVIN Kylian	US Migné Auxances
2	MARTIN Hélian	US Migné Auxances
3	MOUSSET Maël	US Migné Auxances
4	DELHOMME Axel	GJ Espoir Sud Poitiers
5	DEVILDER Leni	GJ Espoir Sud Poitiers
6	SAHKO Soriba	Ligugé
7	TOUCHARD THIBAUDEAU Iscia	GJ VVM Chauvigny
8	BOKELO Jason	Stade Poitevin F.C
9	KABA Mamadou	Stade Poitevin F.C
10	CAILLAUD Gabin	Stade Poitevin F.C
11	SANGUINITI Léo	Stade Poitevin F.C
12	MADI SILAHI Naoufale	Stade Poitevin F.C
13	BARBOTIN Enzo	S.O.Châtelleraut
14	GHEZAL Mezen	S.O.Châtelleraut
15	ANTIGNY Axel	S.O.Châtelleraut

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de football (la tenue de match sera fournie et les rencontres se dérouleront sur terrain synthétique au Domaine du Loret à CENON et sur terrain en herbe au stade du Mirail à ARTIGUES PRES BORDEAUX)

- du nécessaire de toilette pour ces deux jours et d'un sac de couchage (nous serons logés à l'Aérocampus de Latresne).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.
- **J'AUTORISE et donne mon accord pour que le transport de mon enfant (en minibus ou en bus), pour ce trajet aller-retour, soit effectué par des dirigeants du District ou de la LFNA.**

Fait à :

le :

Signature :

ATTENTION !!!**ce document DOIT être retourné IMPERATIVEMENT par mail à l'adresse ci-dessous (sous réserve de la participation du joueur)**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Saison 2023/2024

Sélection VIENNE/DEUX-SEVRES U14 Filles

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique ont organisé plusieurs rassemblements à destination des jeunes joueuses nées en 2010. A l'issue de ces stages, une Sélection commune « Vienne / Deux-Sèvres » disputera un Tournoi Interdistricts le :

VENDREDI 1^{er} MARS 2024 à PUYSMOYEN

(102, rue d'Angoulême - 16400)

Rendez-vous directement sur place à 10h30

**au Centre d'hébergement et de restauration « Le Cercle »
de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine
(fin prévue vers 17h)**

Chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'une gourde

La restauration du midi sera prise en charge à 11H.

Liste des 8 joueuses convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	BOULIN	ZOE	STADE POITEVIN F. C.
2	CHAIGNEAU	ALYSSA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
3	CHASSEPORT	ELIA	S.O. CHATELLERAULT
4	GUELPIN LE RICHE	LOLA	U.ET.S. MONTMORILLON
5	GUILLOTEAU	LINA	STADE POITEVIN F. C.
6	LIMOUSIN	NINA	STADE POITEVIN F. C.
7	MOREAU	LIANA	STADE POITEVIN F. C.
8	ROUYOUX GIRARD	KARA	STADE POITEVIN F. C.

Encadrement assuré par : Jean-Paul BLOT (membre de la Commission Technique 86) et Laurine BRUYERE (éducatrice en formation BMF)

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation au 06.44.28.33.94





Le programme prévisionnel des rencontres sur le terrain synthétique de la Ligue est le suivant :

- 14H : sélection « Poitou » (79+86) contre la sélection des « Charentes » (17+16)
- 15H : sélection « Poitou » (79+86) contre la sélection du « Limousin »
- 16H : sélection des « Charentes » (17+16) contre la sélection du « Limousin »



Lieu de RDV à la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine à 10H30 le vendredi 1^{er} mars 2024

Terrain synthétique de la Ligue



Section sportive arbitrage de Niort : et si tu te lançais dans l'aventure ?

La **section sportive Football filière arbitrage** ouverte au **Lycée de la Venise Verte** à Niort permet aux jeunes sportifs de haut niveau, de bénéficier parallèlement à leur scolarité, d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive. Elle s'adresse prioritairement aux élèves entrant en classe de seconde. Les candidatures sont ouvertes pour l'année prochaine.

Tu es actuellement en 4ème, 3ème ou en Seconde et tu as envie d'intégrer une Section Sportive Arbitrage pour parfaire l'équilibre entre ta passion et ta réussite scolaire ?

Alors pour **préparer les portes ouvertes du lycée qui se dérouleront le 16 mars 2024**, n'hésite plus et viens participer à la visio d'information de la Section Arbitrage de Niort !

 Samedi 10 Février 2024 à 09h00

 Lien pour t'inscrire à la visio : <https://forms.gle/fpNeF5mySFrLgvFh6>



**FILIÈRE
ARBITRAGE**

**VISIO DE
PRESENTATION**

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 - 9H00
**INSCRIPTION EN
DESCRIPTION**

**FILIÈRE
ARBITRAGE**
NIORT



SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

Collège George SAND Châtelleraut



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 03 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 10 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 27 MARS 2024
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.



INSCRIPTION



Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6^e - 5^e - 4^e - 3^e

Capacité d'accueil : 24 élèves sur
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard
50, rue de la Jambe à l'Âne
86000 POITIERS
☎ 05 49 44 66 05
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30
Inscription avant le 8 avril 2024



SECTION SPORTIVE

Football féminin

Collège Pierre de Ronsard

POITIERS



Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.